



HAL
open science

Jacques Dourdin, pionnier des études de marché en France

Jean-Paul Grémy

► **To cite this version:**

| Jean-Paul Grémy. Jacques Dourdin, pionnier des études de marché en France. 2019. halshs-01975960

HAL Id: halshs-01975960

<https://shs.hal.science/halshs-01975960>

Preprint submitted on 9 Jan 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Jacques Dourdin, pionnier des études de marché en France

Jean-Paul GRÉMY
(Centre Maurice Halbwachs)

La naissance et le développement des études de marché en France sont encore mal connus. Parmi les pionniers dans ce domaine, Jacques Dourdin est probablement la figure la plus marquante. Un premier inventaire de ses activités montre qu'il a réalisé des enquêtes par sondage de 1938 à 1958, avec pour seule interruption sa participation aux combats de 1939-1940, et sa captivité au cours de l'année 1940. Cet article vise principalement à poser un jalon dans l'histoire des enquêtes par sondage en France, et signaler quelques unes des pistes de recherche qui permettront d'écrire l'histoire de la plus importante société française d'études de marché du milieu du vingtième siècle. L'accent a été mis principalement sur les enquêtes réalisées ou publiées entre 1938 et 1945, qui témoignent des difficultés rencontrées par les promoteurs des enquêtes par sondage en France à leurs débuts, dénués de toute expérience de terrain, et placés dans des conditions matérielles sans commune mesure avec les facilités dont les sociétés d'étude de marché et d'opinion disposent actuellement.

1. Les débuts de l'Office Dourdin.

L'Office Dourdin est également mentionné sous d'autres appellations : Office Français Jacques Dourdin (OFJD), ou encore Institut Dourdin. Avant la création d'ETMAR en 1947, c'est la société d'études de marché la plus connue en France, et probablement la société française la plus ancienne, puisqu'elle a été créée avant la seconde guerre mondiale. C'est d'ailleurs la seule société d'étude de marché proprement dite citée dans les textes datant de l'Occupation (Sauvy 1943, Servoise 1943, Sainte-Lagüe 1944, Dorget 1944).

1.1. *Qui est Jacques Dourdin ?*

Comme Jacques Dourdin ne figure pas dans le *Who's who in France*, on ne dispose que de très peu d'éléments sur sa biographie. Le *Bottin mondain* (1953 et 1960) mentionne un Jacques Dourdin marié, cinq enfants, Chevalier de la Légion d'Honneur, membre de l'Automobile Club de France et du Cercle Interallié ; il n'apparaît plus dans l'édition de 1967. Sur sa biographie avant 1940, les informations que nous avons recueillies doivent par conséquent être soumises à vérification.

Toutefois, sous réserve d'une possible homonymie, il est possible de retracer les débuts de la carrière de Jacques Dourdin à partir d'échos relevés dans la presse. Dans leurs numéros du jeudi 9 janvier 1936, plusieurs quotidiens rapportent un fait divers qui se serait produit la veille. Voici les deux relations les plus contrastées des événements :

Tentative de meurtre au Parc des Princes

À la suite d'un différend les nommés Engel et Jacques Dourdin qui déjà s'étaient colletés il y a quelques jours, se sont de nouveau pris de querelle hier matin au Parc des Princes.

Cette fois, les deux adversaires étaient armés et ont fait usage de leurs armes. Jacques Dourdin a été blessé par une balle. Atteint à la hanche, il a été transporté à la clinique de la rue Violet. Ses jours ne paraissent pas en danger. Son adversaire a été laissé en liberté.

(*Le Populaire*).

Deux anciens amis se battent au pistolet au Parc des Princes

Un bruit se répandait hier matin : un duel avait eu lieu au Parc des Princes. Vers 9 heures, deux puissantes conduites intérieures [...] stoppaient devant les portillons 9 et 11 du vélodrome. Six hommes en descendaient, parmi lesquels on remarquait l'écrivain Jean-Joseph Renaud, qui fut l'arbitre de nombreux duels très parisiens. [...]

Soudain, vers 9 h. 45, dans le silence, un claquement bref retentit ; puis un autre.

Un premier groupe quittait bientôt le Parc des Princes. Puis, vers 10 h. 15, entouré d'amis, marchant avec difficulté, un jeune homme, très pâle, apparut, que l'on hissa dans le taxi.

Quelques minutes après, on devait apprendre, en dépit du silence qu'observaient les adversaires et leurs amis, que la rencontre avait opposé MM. Jacques Dourdin, [...] agent d'une firme américaine de produits de beauté, et Fred Engel, tous deux fils d'excellentes familles appartenant à la meilleure société parisienne. [...]

Quant à l'origine du duel, elle semble fort simple. MM. Dourdin et Engel étaient bons amis depuis assez longtemps quand, voici peu de temps, M. Engel s'avisa que son camarade avait mérité de lui. Il lui en fit le reproche. M. Dourdin protesta et demanda la médiation de quelques amis. Ceux-ci donnèrent tort à M. Engel. Décidé à régler définitivement le différend, M. Engel attendit un jour M. Dourdin et le gifla publiquement. M. Dourdin dépêcha dès le lendemain ses deux témoins à son ancien ami, qui aussitôt constitua les siens...

(*Le Journal*).

Le Matin apporte quelques précisions sur les protagonistes : "Les adversaires [...] sont deux jeunes gens de vingt-sept ans, appartenant à la meilleure société". *Le Petit Journal* confirme que les deux jeunes gens, "selon toute apparence, et en particulier, selon la luxueuse apparence de leur voiture, appartiennent à ce que l'on appelle la « société parisienne »". Quant à *Paris-Soir*, qui donne la relation la plus longue et la plus vivante de l'événement, il confirme que les deux adversaires, amis d'enfance, ont "dans les vingt-sept ans". Par ailleurs, en recoupant les informations du *Bottin mondain* et ceux d'une notice généalogique en ligne, on peut faire l'hypothèse que le fondateur de l'Office Dourdin est né en 1908.

Selon divers articles du *Figaro*, publiés entre mai 1936 et juillet 1937, Jacques Dourdin aurait été membre du Club du Grand Pavois. Ce club très sélectif, fondé le 8 mai 1936, était situé au dernier étage d'un luxueux immeuble au n° 52 des Champs Élysées, où il disposait d'un *roof garden* réputé. Si le temps le permettait, c'est là que se déroulaient les dîners et les cocktails dansants. Plusieurs numéros du *Figaro* énumèrent les participants aux festivités du club, dont les trois quarts au moins des personnes citées appartiennent à la vieille noblesse.

Parmi les "roturiers", outre Jacques Dourdin, on relève les noms de Maurice Bunau-Varilla (directeur du *Matin*), Robert Pierret et Jean Lestandi (directeurs du journal *Au Pilon*), ou encore Georges Scapini (futur ambassadeur de Vichy auprès des prisonniers de guerre). Selon *L'Action Française* du 5 février 1938, ce serait au sein de ce club que l'un des inculpés du procès dit "de la Cagoule", Robert Jurquet de la Salle, aurait fait connaissance avec Jacques Fauran et le général Edmond Duseigneur, animateurs du Comité Secret d'Action Révolutionnaire (dit "la Cagoule").

Enfin, le carnet du *Figaro* du 13 octobre 1940 apporte une information qui concerne sans aucun doute le Jacques Dourdin objet de cette note : "Le lieutenant Jacques Dourdin, en captivité, et Madame, née Marie-Odile Welter d'Yerville, font part de la naissance de leur fils Patrick. Pau, 18 septembre". Mobilisé au 16^{ième} régiment de tirailleurs sénégalais, le fondateur de l'OFJD a effectivement été blessé, fait prisonnier, et soigné au camp-hôpital d'Enghien, en Belgique, du 11 juin au 14 novembre 1940. Il semble que son état ait été assez grave, et que sa libération soit due à l'intervention de Sacha Guitry auprès des autorités allemandes.

En effet, Sacha Guitry eut l'occasion de rappeler cette intervention lors de son procès en 1944 ¹ (Guitry 1993 : 766-767) :

Le 15 août 1940, Mme Sacha Guitry m'informait qu'un ami d'enfance à elle, M. Jacques Dourdin, était blessé, malade et prisonnier dans un hôpital militaire allemand en Belgique, et elle me demandait de recevoir un solliciteur qui n'était autre que le frère de M. Dourdin.

Je n'avais vu Jacques Dourdin qu'une seule fois, naguère, et, de cette rencontre, je conservais le souvenir d'une assez vive antipathie qui s'était manifestée - réciproque - entre lui et moi.

Son frère m'exposa la situation grave dans laquelle se trouvait Jacques Dourdin et il me supplia d'intervenir en sa faveur auprès des Autorités Occupantes. [...]

Donc, pris de court et pressé par l'heure, j'eus l'audace - ou la tranquille inconscience - d'adresser sur-le-champ au médecin-chef de cet hôpital une lettre formelle et brève dans laquelle je le priais de bien vouloir faire soigner sans retard Monsieur Jacques Dourdin - puis, aussitôt rétabli, de le faire rapatrier.

Les termes que j'employais laissaient à supposer que j'étais en droit de demander la chose et qu'il ne lui était pas possible, à lui, de me la refuser - et le miracle s'est produit !

Je n'en veux pour témoignage que cette lettre que Jacques Dourdin adressa par la suite à mon avocat :

Mon cher Maître,

Ce que je vous ai dit de vive voix, je tiens à vous le répéter par écrit.

N'ayant jamais pratiquement connu Monsieur Sacha Guitry, je veux que vous sachiez la reconnaissance que j'éprouve à son égard et que je garderai toujours. C'est en effet grâce à la lettre qu'il a envoyée au médecin chef allemand du camp-hôpital d'Enghien, près de Bruxelles, que je dois d'avoir obtenu ma réforme et mon retour en France. Le prestige international de Sacha Guitry et son rayonnement étaient tels en Europe qu'il lui a suffi d'envoyer un mot à un Allemand inconnu pour que celui-ci fasse son possible. J'étais alors paralysé totalement, dans un état effroyable et je n'avais plus guère d'espoir. La lettre de Sacha Guitry, envoyée le 15 août 1940, parvenue à Enghien le 15 septembre suivant, a eu pour effet premièrement de me faire

¹ À la Libération, Sacha Guitry fut emprisonné et inculpé d'intelligence avec l'ennemi. Aucune preuve n'ayant pu en être apportée, il fut libéré et obtint finalement un non-lieu.

soigner et, ensuite, de me faire rapatrier. Je ne l'oublierai jamais : grâce à lui je suis rentré en France le 15 novembre 1940.

Agrérez, mon cher Maître, l'hommage de mes sentiments distingués

JACQUES DOURDIN.

[...] Il me suffisait donc d'écrire une lettre à un médecin-chef allemand, dont je ne connaissais même pas le nom, pour obtenir de lui le rapatriement d'un blessé français. [...]

Il n'est pas courant qu'un simple citoyen demande à l'ennemi le rapatriement d'un prisonnier de guerre - et il est pour le moins étonnant qu'il l'obtienne.

Ultérieurement, Jacques Dourdin sera nommé membre titulaire de la Société Statistique de Paris (séance du 18 novembre 1942). Par ailleurs, certaines sources signalent qu'un Jacques Dourdin a été décoré de la Légion d'honneur, et le présentent comme ayant été Inspecteur des Finances et membre du Conseil d'État. Mais rien ne prouve encore qu'il ne s'agit pas d'un homonyme².

Enfin, le nom de Jacques Dourdin figure dans une liste de personnalités en relation avec *Radio Free Europe* en 1967-1969. Bien que ce patronyme ne soit pas très répandu, et que les dates mentionnées soient compatibles avec ce que l'on sait par ailleurs de Jacques Dourdin, il n'est pas établi qu'il s'agit bien de la même personne...

1.2. Le "sondage" du Lieutenant Dourdin (1940).

Le lieutenant Jacques Dourdin a profité de sa détention dans le camp-hôpital d'Enghien, en Belgique, pour réaliser, entre le 27 octobre et le 3 novembre 1940, une enquête d'opinion selon la méthode "pratiquée par l'Institute of Public Opinion du Docteur Gallup". En effet, "la plupart des prisonniers blessés de l'Hôpital d'Enghien réunissant les conditions nécessaires pour être réformés, il a paru intéressant de chercher à déterminer dans quel état d'esprit ils rentraient en France". L'échantillon de 103 prisonniers français hébergés dans cet hôpital comporte la totalité des 23 officiers (en majorité réservistes) et des 14 médecins traitants, soit 37 personnes, et 20 % de l'ensemble des sous-officiers et hommes de troupe, soit 66 personnes.

Le court rapport qui en présente les résultats est reproduit intégralement dans l'Annexe III. Il ne porte malheureusement que sur une partie des réponses, leur dépouillement n'ayant pu être achevé avant le rapatriement des prisonniers. Sept questions ont été posées. Les principaux enseignements de cette enquête peuvent être résumés comme suit.

À la question "*Que comptez-vous faire à votre retour en France ?*", les prisonniers déclarent majoritairement vouloir reprendre leur métier (ou essayer de le reprendre) ; cependant, une part importante s'attend à des difficultés (ressources réduites en matières premières, usine détruite, nouvelle clientèle à conquérir).

² Ce nom n'apparaît pas dans le *Dictionnaire historique des inspecteurs des finances, 1801-2009* (Paris, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 2012). Toutefois, il n'est pas impossible que le fondateur de l'Office Dourdin ait ensuite occupé de telles fonctions. Ainsi, René Servoise (1917-2013), auteur de la première thèse sur les études de marché soutenue en France, a accompli ensuite une longue carrière d'ambassadeur (selon sa notice d'auteur à la BNF).

La seconde question, "À votre avis, du Gouvernement du Maréchal Pétain ou de celui du Général de Gaulle, lequel a le plus d'avenir ?", une forte majorité se prononce en faveur du maréchal Pétain (70 % des officiers, 60 % des sous-officiers et hommes de troupe).

La question suivante, "Que pensez-vous de Monsieur Laval, que savez-vous de lui ?", montre une influence sensible du grade (et donc du milieu social) sur le taux d'opinions favorables à Pierre Laval : de 70 % chez les officiers, il passe à 35 % chez les sous-officiers, et à 30 % chez les hommes de troupe.

Cette influence s'observe également sur les réponses à la quatrième question, "De toutes les réformes faites par le Gouvernement du Maréchal, quelles sont à votre avis celles qui sont les plus opportunes ?". Alors que les sous-officiers et soldats s'intéressent surtout aux réformes concernant le travail, les officiers mettent l'accent sur les réformes de politique nationale (approuvant le statut des juifs, la dissolution de la franc-maçonnerie, l'expulsion des étrangers), et celles portant sur la famille (la femme au foyer).

À la cinquième question, "Qui, à votre avis l'emportera de l'Angleterre ou de l'Allemagne ?", l'auteur ne fournit que les réponses des officiers et des médecins, chez lesquels une forte majorité croit en la victoire de l'Angleterre.

Les conditions de détention, qui font l'objet de la sixième question, n'ont manifestement pas été les mêmes pour les officiers et pour les hommes de troupe. À la question : "Comment estimez-vous avoir été traités depuis que vous avez été faits prisonniers ?", ces derniers déclarent souvent avoir été bien traités par les Allemands, mais mal par les infirmiers français. Selon Jacques Dourdin, "ceci semble tenir au fait que la plupart des infirmiers français employés dans les hôpitaux de Belgique étaient essentiellement ce que leurs camarades professionnels appellent des « ramassis de camp » c'est-à-dire des soldats qui s'étaient faits admettre dans un hôpital sans autre qualification que leur désir de ne pas aller en Allemagne".

Malheureusement, le dépouillement de la septième et dernière question, "Comment envisagez-vous l'avenir de la France si l'Angleterre gagne ? Comment envisagez-vous l'avenir de la France si l'Allemagne gagne ?", ne porte que sur les réponses des officiers et des médecins. Il en ressort que, pour ces derniers, la victoire de l'Angleterre éviterait d'éventuelles amputations territoriales, mais se traduirait par "le retour des juifs et des francs-maçons" et la résurgence du "régime d'impuissance et de désordre" ; la victoire de l'Allemagne pourrait entraîner la perte de l'Alsace-Lorraine et d'une partie des colonies, mais verrait "la consécration des méthodes sociales et de celles d'autorité".

1.3. La création de l'Office Français Jacques Dourdin.

Si le fondateur de l'OFJD est bien le Jacques Dourdin dont parle *Le Journal*, et s'il a bien été agent d'une firme américaine de produits de beauté, il est possible que ce soit dans l'exercice de cette activité qu'il ait eu connaissance des "méthodes de sondage du Docteur Gallup". Mais ses antécédents professionnels restent à vérifier, puisque, de son côté, Michel Armatte le présente comme ayant été assureur (Armatte 2003 : 233).

La date de la création de l'OFJD n'est pas connue avec certitude. Michel Armatte déclare que "l'assureur Jacques Dourdin a monté sa propre société depuis 1938, pour développer la première invention de Gallup à savoir des études de marché qu'il vend à des industriels" (*ibid.*) ; et Christian Pradié situe la création de l'OFJD "à partir de 1938" (Pradié

2004 : 129). Mais Anne-Marie Waser (1996 : 41) la situe "vraisemblablement au début des années 1940", tandis que Christian Dorget (1944 : 115) et Luc Marco (2006 : 15) donnent la date de 1941. Mais comme René Servoise et Christian Dorget lui attribuent la réalisation d'enquêtes sur l'écoute de la radio en 1939 (Servoise 1943 : 145-146, 172 ; Dorget 1944 : 87)³, il est probable que Jacques Dourdin avait réalisé ses premières études de marché avant sa mobilisation en 1939, mais sous une autre dénomination, et qu'il n'a adopté la marque commerciale *Office Français Jacques Dourdin* qu'à partir de 1941.

Pour établir avec certitude la date de création de l'OFJD, il faudrait dépouiller les années 1938-1941 du Registre du Commerce de la Seine (1920-1954), déposé aux Archives de Paris. Une recherche de ce type permettrait peut-être de mettre au jour des sociétés d'enquêtes par sondage autres que l'IFOP, le CEOP, et l'OFJD. Mais la difficulté d'une telle recherche tient à ce que l'on ignore sous quelle rubrique ces sociétés d'un type nouveau étaient alors référencées. Lors d'un rapide survol de ce registre, il n'a pas été possible de les repérer sous des catégories telles que "conseil d'entreprise", "études commerciales", "publicité", "études de marché ou d'opinion", "ventes", etc.

En l'absence d'autres informations, 1938 demeure la date de fondation la plus vraisemblable⁴ ; dans cette hypothèse, février 1941 marquerait la reprise des études de marché de Jacques Dourdin après son retour de captivité, et l'adoption de la marque commerciale OFJD. En effet, comme les deux organismes de sondages d'opinion IFOP et CEOP, l'OFJD n'a pas pu fonctionner entre la mobilisation générale qui a précédé la déclaration de guerre (3 septembre 1939) et l'entrée en vigueur de l'armistice (25 juin 1940) ; en outre, il est probable que cet organisme n'a repris ses activités qu'après la fin de la convalescence de son créateur.

1.4. Le développement de l'Office Français Jacques Dourdin.

En juillet 1942, Jacques Dourdin annonce qu'il a réalisé à cette date "plus de 300 000 interviews" (Dourdin 1942a : 48), ce qui, sur la base d'échantillons de 1 000 à 5 000 personnes, correspondrait à entre 60 et 300 enquêtes. D'autre part, en 1944, René Servoise déclare que "plus d'une centaine d'enquêtes ont déjà été pratiquées par cette maison" (Servoise 1944 : 141).

Par ailleurs, son enquête sur l'état d'esprit de la population parisienne, réalisée de janvier à mai 1942, porte le numéro 227, et celle sur les conditions d'existence des collaborateurs de l'industrie de l'automobile et du cycle, réalisée en avril 1943, porte le numéro 256. L'OFJD aurait donc réalisé une trentaine d'études de marché en un an environ. Cette numérotation laisse supposer que Jacques Dourdin aurait bien réalisé ses premières études de marché avant

³ René Servoise précise d'ailleurs que l'enquête de 1939 sur la Radiodiffusion dans la région parisienne a été "faite tout au début du fonctionnement de l'entreprise" (*ibid* : 172).

⁴ C'est également de cette période que date la création en France des deux premiers instituts de sondage d'opinion, l'Institut Français d'Opinion Publique de Jean Stoetzel (IFOP, 1938), et le Centre d'Étude de l'Opinion Publique d'Alfred Max (CEOP, 1939).

son départ pour le front ; mais il est également possible que, pour "faire plus sérieux", il ait numéroté ses enquêtes à partir de 101, voire de 201.

2. Le fonctionnement de l'OFJD à ses débuts.

Les premières années de fonctionnement de l'OFJD sont marquées par de nombreux tâtonnements, qui ont conduit à la mise au point progressive d'une technique d'enquête extensive qui continuera à se perfectionner après la Libération. Avec le recul, les techniques utilisées, au début des années 1940, par les sociétés de sondage d'opinion ou d'études de marché, nous paraissent rudimentaires. Les techniques de terrain utilisées par l'OFJD ont naturellement évolué ensuite, parallèlement à celles de ses concurrents (IFOP, SSS, ETMAR, INED), avec l'utilisation de questionnaires multigraphiés ou imprimés, sur lesquels les enquêteurs cochaient directement le code de la réponse donnée. Parallèlement, le traitement des réponses recueillies a bénéficié des progrès de la mécanographie, puis de l'informatique. Tous ces perfectionnements ont permis de réduire les sources d'erreurs (recopiages successifs des réponses, par exemple), et d'affiner l'exploitation des résultats.

2.1. L'organisation de l'OFJD.

Dans sa thèse de Doctorat en Droit soutenue à Paris le 15 décembre 1943, René Servoise décrit en ces termes le fonctionnement de l'OFJD (Servoise 1943 : 169-177)⁵ :

La firme française Jacques Dourdin a entrepris de fournir aux industriels et commerçants tous les renseignements qu'ils désirent, grâce à la méthode des enquêtes par sondage.

Le travail se divise en plusieurs pages : 1°) - établissement du questionnaire ; 2°) - la réalisation du plan de représentation proportionnelle (cross section) ; 3°) - l'enquête proprement dite ; 4°) - le plan de dépouillement et le dépouillement proprement dit ; 5°) - la confection des tableaux statistiques et la tabulation des résultats ; 6°) - le rapport d'ensemble.

Les maisons rédigent en général un questionnaire de premier type, où les collaborateurs de la firme intéressée notent les demandes qui les intéressent. L'entreprise Dourdin modifie ce questionnaire brut, et lui donne la forme nécessaire. L'ensemble se compose de vingt à vingt-cinq questions au maximum. [...]

Le questionnaire est établi de façon à se décomposer avec logique, ainsi : savez-vous actuellement ce qu'il vous est indispensable en chemises ? Oui ou non. Selon la réponse, le questionnaire va s'orienter dans un sens ou dans un autre. Non : Possédez-vous des chemises réparables ? Oui : Pour combien de temps ? etc. [...]

Le questionnaire modifié après un rodage sur plusieurs centaines de personnes au moins, est rédigé définitivement.

Le choix de l'enquêteur est délicat [...] - l'enquêteur est un spécialiste rémunéré sur base mensuelle dont l'enquête dépendait du sérieux avec lequel elle est menée.

Les enquêteurs vont interviewer les personnes et c'est au cours d'une conversation - dont l'ordre logique est assuré par la connaissance du questionnaire, que les questions sont posées.

⁵ Quelques fautes de frappe ou erreurs manifestes ont été corrigées.

Il importe que ces enquêteurs sélectionnés soient encadrés et contrôlés, d'où l'emploi d'équipes avec des chefs responsables dans l'ensemble. Des recoupements permettent de s'apercevoir des déficiences ou des fautes de certains. [...]

Le service de dépouillement procède à un "dépouillement rapide à la main" qui permet :

a) de voir dans quelle mesure les facteurs secondaires (sexe, âge, nombre d'enfants, etc.) influent sur la nature des réponses ;

b) de classer les réponses à chaque question posée et d'en voir la variété.

En fonction de ces éléments, on peut rédiger le plan de dépouillement. [...]

Le classement des réponses dont il est question plus haut permettra de rédiger le "code".

[...] Le service de dépouillement donnera les résultats de l'enquête au moyen des quatre opérations suivantes :

a) codification manuelle ;

b) perforation électromécanique ;

c) tri, par machine électro-comptable ;

d) calcul des pourcentages.

La codification permet de passer du questionnaire à la carte perforée au moyen d'un code qui traduit chaque fait ou opinion enregistrés par les enquêteurs. [...]

Le service électro-comptable permet d'assurer le tri avec une vitesse sans comparaison avec un dépouillement à la main. Le dépouillement de 2.500 questionnaires comportant 13 [questions] demande 5 mois, les machines électro-comptables permettent le tout en quelques jours.

Ces états sont remis au service "Calcul" qui vérifie d'abord tous les tableaux de chaque opération puis calcule au moyen de machines électriques les pourcentages de chaque résultat par rapport à l'ensemble ou la catégorie, suivant des règles établies une fois pour toutes.

Les calculs terminés, on se trouve en possession des tableaux statistiques qui constituent à proprement parler l'enquête. [...]

Le service graphique étudie la représentation la plus commode des résultats qui lui sont remis, dessine et colorie les graphiques qui seront ajoutés aux tableaux statistiques. [...]

Le service "Rapport" a pour rôle d'étudier les tableaux statistiques et les graphiques, d'en faire une synthèse et d'en dégager l'esprit. Il lui revient aussi de vérifier une dernière fois l'exactitude des résultats. C'est en quelque sorte, le couronnement du travail.

L'établissement de la "cross section", c'est-à-dire la définition des caractéristiques des personnes à interroger, est l'application classique des règles de constitution d'un échantillon représentatif. Toutefois, "afin d'éviter dans toute la mesure du possible les erreurs dues à un mauvais échantillonnage, il est recommandé, au lieu d'établir un seul lot miniature, d'en composer deux ou trois identiques. La concordance entre les résultats donnés par ces lots permettra d'affirmer que l'échantillonnage a été bien fait et de continuer sur des bases solides les opérations entreprises" (Dorget 1944 : 65-66).

L'existence d'un service graphique s'explique par le souci de rendre accessibles les résultats quantitatifs des enquêtes à un lectorat peu familiarisé avec les données statistiques. Déjà, avant la guerre, l'IFOP avait présenté quelques courbes et histogrammes dans le supplément bleu de son bulletin *Sondages*, et même, dans le dernier numéro de *Sondages* (août 1939) lui-même ⁶. Mais Jacques Dourdin est semble-t-il le premier en France à accorder aux graphiques, souvent imagés et en couleurs, une place parfois aussi importante que celle donnée aux tableaux statistiques.

⁶ *Sondages* n° 1 : IV, VII et VIII ; n° 2 : III, V, et VI ; n° 3 : 4, 7-10, IV.

2.2. Le travail des enquêteurs.

Selon un article de *La Vie Industrielle*, daté du 18 novembre 1942, à l'OFJD, l'enquête "est effectuée par des *spécialistes* qui se rendent à l'improviste chez les gens et les interrogent *verbalement* à l'aide du questionnaire *appris par cœur*, en enregistrant par écrit les réponses au fur et à mesure" (F.T. 1942, n° 500 : 3). Le questionnaire doit être très court : en dehors de celles portant sur les caractéristiques de la personne interrogée (renseignements signalétiques), il ne doit pas avoir plus de 10 à 12 questions, le nombre optimum étant de 7 ou 8 (Dorget 1944 : 44) :

Claires, simples et précises les questions posées doivent également être peu nombreuses et limitées à celles qui paraissent indispensables. Une enquête trop chargée risquerait, en effet, de lasser le public que l'on interviewe et de ne pas apporter tous les résultats qu'on pouvait espérer en retirer, car, d'une façon générale, plus il y a de questions et moins les réponses ont de chances d'être exactes. Il faut tenir compte également de ce que les enquêteurs, lorsque le sondage est fait par interrogation directe, doivent connaître toutes les questions par cœur et être en mesure de les poser sans se référer à des documents, ce qui ne serait pas, évidemment, possible si le questionnaire comprenait un trop grand luxe de questions.

De fait, il est arrivé que ces normes soient largement dépassées dans certaines enquêtes de l'OFJD, en particulier dans celles de 1943-44. Selon René Servoise, le nombre maximum de questions est de l'ordre de vingt-cinq (Servoise 1943 : 169) ; mais cette limite ne tient pas compte des répétitions d'une même question (ou série de questions), comme dans les enquêtes pour la CPDE (§ 3.1). Les réponses doivent elles aussi être courtes : *oui* ou *non*, ou encore un chiffre ou un nom (Dorget 1944 : 45). Chaque enquêteur interroge entre quinze et trente personnes (*ibid.* : 49). "Les réponses seront notées sur un bloc-note et transcrites plus tard sur le questionnaire, soit lorsqu'il se retrouvera dans la rue, soit même en fin de journée" (*ibid.* : 53). Il n'y a par conséquent pas de questions précodées⁷, et les questions fermées n'apparaissent que vers 1943 (voir par exemple § 3.4). Par contre, on relève déjà un usage assez fréquent des questions-filtres⁸ (Servoise 1943 : 170 ; Dorget 1944 : 45, 81-83).

Selon son créateur, l'OFJD emploie des "enquêteurs spécialement entraînés à interviewer les gens et qui ne font que ce métier, encadrés de chefs d'équipe et placés sous la surveillance de contrôleurs, qui procèdent régulièrement à des vérifications du travail d'enquête. Je me suis attaché à leur faire acquérir la formation nécessaire, et ce n'est qu'après un stage rétribué d'une durée variable, pendant lequel ils sont accompagnés de moniteurs

⁷ Les professionnels des enquêtes extensives distinguent trois types de questions. Les **questions ouvertes** sont celles dans lesquelles l'enquêteur doit noter la réponse intégralement ; le *verbatim* est ensuite codé à l'issue d'une analyse de contenu thématique exécutée après les opérations de terrain. Dans les **questions fermées**, l'enquêteur propose à la personne interrogée une liste finie de réponses, dans laquelle celle-ci doit choisir la réponse qui correspond le mieux à ce qu'elle désire exprimer. Les **questions précodées** enfin se présentent apparemment comme des questions ouvertes ; mais, au lieu de noter la réponse intégralement, l'enquêteur se charge lui-même de la coder immédiatement au sein d'une liste préétablie.

⁸ Une question-filtre commande un aiguillage dans le déroulement de l'entretien : "Suivant que la réponse sera « oui » ou « non » les questions à poser ensuite pourront être différentes et le questionnaire en ce cas devra contenir deux séries distinctes de questions, qui seront posées selon les cas qui se présenteront" (Dorget 1944 : 45).

chargés spécialement de leur éducation, que les débutants sont admis définitivement. C'est un métier, qui exige de grandes qualités de psychologie, de patience et de précision, mais en contrepartie, il est passionnant, vivant et très rémunérateur" (Dourdin 1944b : 88).

Le travail de terrain se déroule comme suit (Sainte-Lagüe 1944 : 160-161) :

Une fois le questionnaire établi et appris par cœur, les spécialistes chargés de l'enquête se rendent à l'improviste chez les gens qu'ils veulent interroger et ils le font de vive voix en enregistrant par écrit les réponses. Ceci permet d'éviter que les gens ne se concertent à l'avance et supprime toute erreur de mémoire de la part de l'enquêteur qui pourrait apporter une réponse autre que celle qui lui a été fournie. Bien des gens pensent que les Français se soumettent de mauvaise grâce à un questionnaire : il n'en est rien. Autant les gens sont réticents et méfiants quand il s'agit d'un questionnaire officiel, se demandant ce que leur veut l'État et ce que cache sa sollicitude apparente, autant ils sont accueillants dans le cas actuel. Une expérience portant déjà sur plus de 300.000 interviews montre au contraire qu'il est infiniment plus facile d'entrer chez les gens que d'en prendre congé. Ce qui de l'avis de M. Dourdin est le point capital à ne jamais perdre de vue et ce à quoi il s'est toujours attaché avec un soin extrême est de ne faire faire les enquêtes que par des spécialistes rompus au métier et qui ne procèdent jamais que par conversations directes avec les enquêtés, les sondages gardant toujours ainsi ce caractère oral qui seul met en confiance la personne dont on veut connaître l'opinion. C'est à cela qu'il attribue les succès qu'il a déjà obtenus.

Certaines des enquêtes de l'OFJD se sont déroulées à domicile, sur des échantillons pouvant dépasser 2 500 foyers ; elles pouvaient durer jusqu'à trois ou quatre semaines (voir p. ex. § 3.4 et 4.1). D'autres étaient effectuées sur site (entreprises, par exemple), auprès d'un échantillon de taille moindre, et pouvaient éventuellement être bouclées en une seule journée (voir § 4.2).

2.3. Le dépouillement des données recueillies.

"L'office Dourdin emploie sur une large échelle les machines afin de pallier les très longs délais d'un dépouillement entièrement manuel. Après avoir, au début, utilisé la méthode manuelle, il s'est adressé à l'Électro-Comptabilité tout en se demandant si le rendement des machines couvrirait les frais de location et si, d'autre part, il ne faudrait pas procéder à une compression massive de personnel. Après sept mois d'expérience les constatations ont été toutes autres et non seulement le rendement a été plus que triplé, mais l'affaire Dourdin, grâce à la nouvelle méthode appliquée, avait pris une extension considérable" (Dorget 1944 : 118).

Une fois les questionnaires remplis, on procède à un premier dépouillement "à la main", afin d'établir le plan de codification (Servoise 1943 : 174-475 ; Dorget 1944 : 53-54) ; il est probable que ce premier dépouillement n'est pas effectué sur la totalité questionnaires, mais seulement sur un sous-échantillon de taille réduite. Les réponses sont ensuite codées et reportées sur cartes perforées, puis dénombrées à l'aide de trieuses à compteurs (Dourdin

1942b : 48 ; Sainte-Laguë 1944 : 156 ; Dorget 1944 : 56-57), ce qui constitue à l'époque le summum de la technique ⁹.

Christian Dorget mentionne par ailleurs un appareil appelé "sélecteur", dont nous n'avons pas trouvé de description dans les textes relatifs à la mécanographie et aux machines électro-comptables (Dorget 1944 : 58) :

Du fait de l'utilisation très poussée de la carte qui peut être perforée jusqu'à quatre ou cinq fois ou même plus dans la même colonne, les opérations de tri sont parfois rendues un peu plus compliquées et demandent l'emploi du sélecteur. [...] Par le moyen de doubles, triples, sextuples perforations, écrit M. Dourdin, le partage d'une même colonne par des perforations de signification différentes, des combinaisons de perforations numériques et alphabétiques, il est possible de traduire aussi bien les moindres nuances des appréciations des personnes interrogées sur tel ou tel produit, que de tabuler des renseignements statistiques.

En principe, une trieuse ne peut sélectionner des cartes perforées que sur une colonne, ne comportant qu'une perforation. En cas de doubles perforations (comme pour les codes alphabétiques), un opérateur expérimenté peut encore trier un paquet de cartes ayant fait l'objet d'un premier tri, en présentant les cartes à l'envers, de telle sorte que ce ne soit plus la première perforation lue, mais la dernière, qui détermine le second tri. En revanche, dans le cas de trois perforations par colonne ou plus, seules la première et la dernière perforation peuvent être détectées par une trieuse classique.

2.4. Les "classes sociales" selon Jacques Dourdin.

Pour établir son plan de sondage, puis pour ventiler les réponses recueillies, Jacques Dourdin utilise plusieurs renseignements signalétiques (Dourdin 1942b : 48) :

On est donc conduit à classer les individus en fonction d'un certain nombre de critères, qui sont *grosso modo* :

La classe : celle-ci est une distinction économique et non éthique. Les quatre classes A. B. C. D. sont fonction des dépenses faites, non des revenus ou de l'éducation ;

Le caractère urbain ou rural du domicile de la personne interrogée. La population urbaine étant elle-même répartie en population : grande, moyenne, petite ville ;

Le sexe, l'âge, la situation de famille, la profession, l'instruction, la race et la religion entrent également en ligne de compte.

La définition des "classes sociales" est rappelée au début de la plupart des rapports d'enquêtes de l'OFJD. Par exemple, dans *Quarante millions de clients attendent vos marchandises*, elle est présentée en ces termes (Dourdin 1945 : 18) :

⁹ En effet, seuls le Service National de Statistiques et la Fondation Alexis Carrel semblent avoir alors disposé de moyens équivalents (le service de Stoetzel à la Fondation Alexis Carrel "est doté d'une trieuse Bull à quatorze compteurs" ; Drouard 1992 : 257). Avant la guerre, l'IFOP procédait par comptage manuel ; ce n'est qu'à sa renaissance, après la libération de Paris, qu'il a pu disposer "du matériel le plus moderne de l'époque : deux trieuses" (Riffault 1981 : 233 et 235). Alfred Sauvy décrit ainsi le matériel dont un atelier mécanographique bien équipé devait disposer au début des années 1940 : perforatrice, trieuse, tabulatrice, et interclasseuse (Sauvy 1943 : 87-90).

Classe A : Gens riches ; hôtel particulier ; appartement luxueux ; plusieurs domestiques ; en temps normal, au moins une auto ; téléphone.

Classe B : Bourgeois ; maison ou appartement confortable ; maximum un domestique et une auto ; téléphone.

Classe C : Employés et ouvriers ; petite maison modeste ; habitation genre "à bon marché" ; ni domestique, ni auto, ni téléphone ; assurés sociaux.

Classe D : Vivent dans un dénuement apparent ; ressources très faibles."

Lorsque le niveau des dépenses est indiqué, il a peu varié en fonction de l'évolution du coût de la vie. Ainsi, en 1942 (Waser 1996 : 45, Tableau 6) comme en 1944 (Servoise 1944 : 134), les "gens riches" (Classe A) dépensent annuellement au moins 100 000 francs ; les "bourgeois" (classe B), de 42 000 à 100 000 francs ; les employés et ouvriers (classe C), de 10 000 à 42 000 francs ¹⁰ ; et enfin la classe D (non dénommée), vit "dans un dénuement presque complet", avec des "ressources nulles ou infimes".

3. Les études de marché proprement dites.

Jacques Dourdin a réalisé un certain nombre d'études de marché en 1938-1939. Celles dont nous avons trouvé mention ont porté sur le lectorat de la presse dans la région parisienne (Servoise 1943 : 146-148, 172 ; Dorget 1944 : 88-89), ainsi que sur la publicité radiophonique et l'audience des radios privées (Dourdin 1942a : 48 ; Servoise 1943 : 145-146 ; Sainte-Lagüe 1944 : 160 ; Dorget 1944 : 87). Mais on ne dispose que de peu d'informations sur ces enquêtes. En revanche, pour quelques-unes des études de marché réalisées sous l'Occupation, ou bien le rapport original a été conservé, ou bien l'enquête a fait l'objet de descriptions détaillées dans les ouvrages spécialisés et dans la presse. Pour un aperçu de la nature des études réalisées après la Libération, nous renvoyons à l'Annexe II.

3.1. L'équipement des Parisiens en appareils électriques.

L'enquête réalisée en 1941 ou 1942 pour la Compagnie Parisienne de Distribution d'Électricité (C.P.D.E.) a été souvent présentée, au cours des années qui ont suivi, comme la démonstration de la fiabilité des enquêtes par sondage sur échantillon représentatif. Il faut rappeler qu'à cette époque, les sondages étaient peu connus et mal compris des Français. Dans le numéro 500 de *La Vie Industrielle* (18 novembre 1942), le journaliste qui signe F.T. écrit : "C'est ainsi qu'au cours d'une enquête sur l'électricité, M. Dourdin put retrouver, avec une marge d'erreur de 4 % (?) seulement, le nombre de postes de radio, de fers et de radiateurs électriques, d'aspirateurs et d'appareils frigorifiques utilisés dans la ville de Paris" (F.T. 1942, n° 510 : 3). Dans sa thèse pionnière sur les études de marché, René Servoise donne plus de détails (Servoise 1943 : 173) :

¹⁰ À titre indicatif, le salaire horaire moyen d'un ouvrier dans l'industrie des métaux de la région parisienne est passé de 12,56 francs en 1942 à 17,82 francs en 1944 (*Annuaire statistique de la France. Résumé rétrospectif 1966*, INSEE, Paris, 1966, p. 427, tableau VII).

Au cours de l'enquête réalisée pour la C.P.D.E. on introduisit dans le questionnaire plusieurs questions dont la C.P.D.E. connaissait les réponses par ses statistiques, le nombre d'appareils en service par exemple. En interviewant 2.500 personnes pour Paris, l'organisme DOURDIN retrouva le chiffre de ces différents appareils sur 800.000 abonnés. La réduction de 800.000 - 2.500 avait donc été correctement faite.

La C.P.D.E. répartit ses abonnés en nombreux bureaux de secteurs et par comparaison avec les chiffres de la C.P.D.E. voici les chiffres obtenus par enquête J. DOURDIN :

La maison J. DOURDIN trouve les chiffres :			Le C.P.D.E. possède les chiffres :	
Saint-Ambroise	8 %	des abonnés	9 %	des abonnés
Barbès	12 %	"	11,9 %	"
Trudaine	9 %	"	9,3 %	"
Boissière	11 %	"	10,6 %	"
Rennes	8 %	"	7,4 %	"
Italie	12 %	"	11,8 %	"

Christian Dorget, qui, dans sa propre thèse, reprend à peu de choses près la description de René Servoise, ajoute : "C'est ainsi qu'en interrogeant 2.500 personnes seulement dans Paris, on retrouva avec une marge d'erreur de 4%, le chiffre exact des différents appareils électriques (postes de radio, fers, radiateurs électriques, aspirateurs, et appareils frigorifiques) possédés par 800.000 abonnés" (Dorget 1944 : 64).

À partir du plan de carte perforée présenté pour expliquer le déroulement du traitement mécanographique des réponses (Sainte-Lagüe 1944 : 156, fig 2 ; Dorget 1944 : 56), il est possible de reconstituer approximativement le contenu du questionnaire utilisé pour cette enquête (mais non l'ordre dans lequel les thèmes ont été abordés au cours de l'entretien). Aux renseignements signalétiques usuels (âge, sexe, profession, nombre de personnes au foyer) s'ajoute la "classe sociale", codée lors de la relecture des questionnaires. Les questions de l'enquête proprement dite sont de deux sortes : celles concernant l'équipement du foyer de la personne interrogée en appareils électriques, et celles concernant ses rapports avec la CPDE. Les premières portent sur la nature et le nombre d'appareils possédés, et les appréciations de leur utilisateur (?). Les autres questions constituent le noyau de l'étude de marché. Ce sont d'une part des informations matérielles (ampérage au compteur, tarif CPDE, montant de la redevance pour la colonne montante), d'autre part la description du comportement de l'abonné (mode de paiement, demande de renseignements, raison des éventuelles visites au bureau dont il dépend) et son jugement sur les services fournis par la CPDE (satisfaction globale, lisibilité des factures, améliorations à apporter au mode de paiement, etc.). Christian Dorget résume ainsi la confection et l'utilisation de cette carte perforée (Dorget 1944 : 57) :

Cette carte se rapporte à une enquête menée par l'office Dourdin pour le compte de la C.P.D.E. Une des questions posées était la suivante : "Quels appareils électriques avez-vous ? Combien en avez-vous dans chaque sorte ? Quelle est votre appréciation sur chaque appareil ?"

La maquette comportait l'analyse de cette question en fonction de la classe sociale. Le dépouillement préalable montra qu'une infime minorité (20 personnes sur 2.500 interrogées) possédaient plus de 7 appareils différents. On ne réserva donc [sur] la carte que 28 colonnes, soit 7 fois deux colonnes pour la désignation d'un des 29 appareils, 7 fois une colonne pour le nombre d'appareils et 7 fois une colonne pour l'appréciation.

Supposons alors que la personne interrogée n'ait que deux appareils différents, par exemple deux radiateurs et un chauffe bain, on perfore les renseignements en question sur 8 colonnes et sur la neuvième X, le restant de la zone est sauté automatiquement (barre de saut).

Une recherche plus poussée, par exemple dans les archives de l'EDF (qui a succédé à la CPDE), permettrait peut-être de retrouver la trace du rapport de cette enquête, qui n'est répertoriée dans aucune des grandes bibliothèques (selon le CCFr).

3.2. Le marché du savon.

Une autre enquête réalisée par l'OFJD au début de l'année 1941, pour la savonnerie Lactis, est elle aussi présentée comme une preuve de la validité des enquêtes sur échantillon représentatif : "C'est ainsi également qu'au moment où la vente du savon était libre, il put déterminer, à 7 % près, la quantité de savon vendue chaque mois dans la capitale par les diverses marques" (F.T. 1942, n° 500 : 3 ; repris par Dorget 1944 : 65).

René Servoise signale en quoi cette enquête sur le marché du savon en région parisienne a été innovante sur le plan méthodologique (test de produit) : "Pour connaître l'opinion précise des parisiennes sur un savon nouveau, il fut décidé qu'à chaque personne interrogée, l'enquêteur remettrait une savonnette du type déterminé, en lui demandant d'en faire l'essai sur le champ. L'enquêteur notait au fur et à mesure les impressions de l'interviewé, et afin de savoir l'opinion définitive du client sur le produit, repassait dans la quinzaine" (Servoise 1943 : 174). Selon Christian Dorget, la conclusion qui en a été tirée est que "le public insuffisamment éduqué n'accueille pas toujours favorablement" les "produits nouveaux dont la pénurie actuelle des matières premières amène la création". Ainsi, "le nouveau savon est mal accueilli par l'ensemble de la clientèle, parce que celle-ci, dominée par la hantise de la mousse, ne sait pas s'en servir et le gaspille inutilement" (Dorget 1944 : 78).

Christian Dorget a fourni une description détaillée de cette enquête, donnant ainsi un bon aperçu des apports possibles d'une étude de marché pour son commanditaire (Dorget 1944 : 119-122) :

La pénurie de corps gras impose à la Savonnerie Lactis, comme aux autres savonniers, de diminuer le taux des matières grasses de ses produits de 70 % environ à 20 %. Il s'agit donc de trouver les produits de remplacement convenables et de les faire accepter par le public. [...]

Le questionnaire fut mis au point après entente avec la maison Lactis. Pour l'enquête proprement dite, il fut décidé qu'à chaque personne interrogée serait remis une savonnette, dont elle ferait l'essai devant l'enquêteur, celui-ci notant au fur et à mesure les impressions de l'interviewée.

Les résultats principaux furent les suivants : 86 % des femmes emploient un même produit pour la toilette du visage et celle du corps et 14 % emploient des produits différents. Mais si l'on entre dans le détail des classes sociales on voit que dans la classe A, 19 % se servent de produits différents, dans la classe B, 20 %, dans la classe C, 11 %, dans la classe D, 9 %.

82 % des femmes emploient une seule marque de savonnette, 16 % deux marques, 1 % trois marques. [...]

Ce sont chez les marchands de couleurs que les femmes achètent le plus leurs savonnettes (17 %). Viennent ensuite les parfumeurs (12 %), puis les épiciers et les pharmaciens avec 11 %, tandis que les coiffeurs n'ont que 6 % de la clientèle, les herboristes et les grands magasins 5 %,

les mercières 4 %, les marchés et les Uniprix 3 %, les bazars et les grossistes 2 % ¹¹. Mais cette répartition des commerçants, se trouve très modifiée si l'on fait jouer le facteur classe sociale. Notons simplement ici l'importance croissante, à mesure que l'on descend dans les classes sociales, du pourcentage de la clientèle du marché, des Uniprix et des bazars.

Cherchant à savoir l'opinion des femmes sur le savon ne moussant pas, l'enquête a montré que, d'une manière générale, 92 % d'entre elles ne lui reconnaissent aucun avantage et que 8 % lui en trouvent. En sens inverse 94 % d'entre elles lui trouvent des inconvénients et 6 % seulement ne lui font aucun reproche. Les griefs qui lui sont le plus souvent adressés sont qu'il ne lave pas, que sa nature intrinsèque le rend désagréable, qu'il ne mousse pas, qu'il est mauvais pour la peau et, enfin, qu'il s'use vite. [...]

De nombreux autres résultats ont encore été obtenus qui ont permis de donner un aperçu du marché des savons et savonnettes en février 1941. Ils ont été utilisés par la Maison Lactis, qui a pu, sur ces données, trouver des solutions aux problèmes du moment et orienter une politique commerciale constructive.

D'autre part, l'office Dourdin a apporté à la Maison Lactis une autre série de renseignements relative aux moyens d'information utilisés par la clientèle réelle ou en puissance.

Ces derniers renseignements portent sur le taux de foyers possédant un poste récepteur de radio, les stations les plus écoutées, les habitudes de lecture des quotidiens et des hebdomadaires par les femmes. Christian Dorget fait toutefois remarquer que les réponses sur les stations de radio les plus écoutées (dont Radio-Paris = 38 %, et postes étrangers = 4 %) sont peu fiables : "Il est vraisemblable, en effet, que la plupart des interrogés n'ont pas, pour des raisons qu'il est facile de comprendre, répondu à cette question en toute franchise" (*ibid.* : 122, note 1).

3.3. Les produits de beauté.

Dans son enquête de 1943 sur l'usage que les parisiennes font du rouge à lèvres, "M. Dourdin s'est placé là, sans doute, dans l'hypothèse où un nouveau fabricant de rouge à lèvres voudrait connaître l'état actuel du marché de façon à se rendre compte de ce que veulent les intéressées et des possibilités qu'il y aurait pour lui à lancer une nouvelle marque" (Sainte-Lagüe 1944 : 161). On y apprend par exemple que 57 % des parisiennes utilisent du rouge à lèvres, les célibataires (66 %) l'utilisant plus que les femmes mariées (54 %) ; que ce sont les femmes de 20 à 30 ans qui l'utilisent le plus (93 %), le taux d'utilisatrices décroissant ensuite avec l'âge ; que c'est chez les parfumeurs que 56 % des utilisatrices achètent leur rouge à lèvres, les coiffeurs n'occupant que la seconde place (17 %) ; et qu'un bâton dure de 2 mois à un an, le mode de la distribution étant 3 à 6 mois (*ibid.* : 159-160).

René Servoise rapporte une enquête de l'OFJD sur le marché des parfums, sans en préciser la date ; il est possible qu'il s'agisse de la même enquête que celle sur le rouge à lèvres. Les principaux enseignements de cette étude de marché sont les suivants (Servoise 1943 : 132-133) ¹² :

¹¹ On notera que, au cas où les chiffres avancés par Dorget seraient exhaustifs, il y aurait eu 19 % de non réponses à cette question.

¹² Quelques fautes de frappe ou erreurs manifestes ont été corrigées.

Le marché potentiel représente 78 % des parisiennes dont les dépenses varient de 42 à plus de 100.000 frs. Dans la classe A (plus de 100.000 frs. de dépenses) 87 %; dans la classe B (42 à 100.000 frs. de dépenses) 70 %. L'âge n'intervient pour ainsi dire pas. La grande majorité des femmes n'utilisant qu'une marque de parfum (77 %).

Quelle a été l'idée qui a déterminé l'emploi du parfum que les femmes emploient ?

21 % parce qu'elles l'ont senti sur une amie

30 % parce qu'elles l'ont reçu en cadeau

6 % ont été touchées par la publicité.

On remarque que les changements dans les prix ne touchent pas la clientèle. Les flacons préférés sont ceux de taille moyenne 58 %, viennent ensuite les petits 30 % et enfin les grands 9 %.

Les parisiennes achètent leur parfum chez un parfumeur 50 %, directement au fabricant 25 %, chez leur coiffeur 16 %. Lorsqu'elles l'ont reçu, c'est à l'occasion de fête de famille 44 %; ou de fête tout court 13 %. Les femmes se parfument 50 % à la main, 42 % au vaporisateur, 17 % avec le bouchon de verre. Elles l'emploient 17 % sur leurs vêtements, 16 % sur le visage, 16 % sur le corps.

Les hommes offrent-ils des parfums ? 97 % prétendent qu'ils ont offert au moins une fois du parfum au cours de leur vie. À qui ? à leur femme 34 %, à leurs petites amies 32 %.

Cette étude de marché est probablement celle qui a fourni la matière d'un curieux billet publié dans *Le Matin* du 3 mars 1943, signé Pierre Malo :

M. Jacques Dourdin est un homme redoutable qui connaît comme pas un les petits secrets de nos contemporains. Les prospections hardies qu'il a menées à bien, pour des raisons sociales ou commerciales, à travers les diverses classes de la société, lui ont fourni la base d'une philosophie précise dont les principes, dûment étiquetés, dorment dans de gros dossiers illustrés d'ingénieux schémas. Ce Gallup français, pétri d'esprit cartésien, se livre généralement, comme bien on pense, à des enquêtes économiques ou sociales qui servent de guide aux pouvoirs publics et aux entreprises particulières. Mais ses collaborateurs, qui vont çà et là interroger l'opinion, rapportent parfois de leurs sondages des éléments fort divertissants, avec lesquels il a vite fait de vous broser quelque portrait ironique et charmant. Tel celui qu'il vient de m'offrir de la *Parisienne*...

- *La Parisienne, mon cher, me dit il, est une femme qui se met du rouge à lèvres gras d'un prix modique, soigne elle-même ses ongles et sacrifie à la permanente. Elle aime les histoires d'amour, lit Émile Zola et Victor Hugo. Elle use de parfums.*

Ce croquis succinct lui a été inspiré par une série de statistiques ailées dont les chiffres chantent comme des moineaux. Le dossier *Parisienne* exhale, quand on en tourne les pages, une délicieuse odeur de boudoir féminin.

- *Cinquante-sept pour cent des Parisiennes sont amies du rouge à lèvres, reprit mon interlocuteur, et ce sont les célibataires qui se montrent les plus acharnées. [...] Je pourrais vous dire tout aussi bien, croyez-moi, quel vernis elles utilisent et quel produit elles emploient pour l'enlever : dissolvant, acétone ou... canif*

Leurs cheveux ? 71 % vont chez le coiffeur et 83 % réclament une permanente. N'oubliez pas que ces pourcentages décroissent en raison directe de l'âge, et que les permanentes sont moins fréquemment demandées dans les classes aisées que dans les classes laborieuses. Bon ! Je continue. [...] Quelle teinte de cheveux préfèrent-elles ? C'est bien simple : 24 % optent pour le brun, 18 % pour le blond, 12 % pour le châtain, et 46 % pour des teintures dérivées...

Se parfument-elles ? Oui... 78 %, et la majorité... derrière ce joli coquillage rose qu'est l'oreille. Un geste charmant d'ailleurs. Mais ce n'est pas tout, et je vais vous révéler un secret

dont vous saurez tirer profit. Si l'on néglige les cadeaux qui proviennent des parents et les cadeaux que, tout bonnement, l'on se fait à soi-même...

Mais dois-je à mon tour révéler ce secret ?... Bah ! Qu'importe ! apprenez donc que 59 % des flacons de parfum offerts aux dames, le sont par des... amis, et 23 % seulement par des maris.

Quant aux lectures de la Parisienne, le roman d'amour vient en tête. Derrière Émile Zola et Victor Hugo, auteurs favoris, se presse une foule de bons et mauvais écrivains dont il semble prudent de ne point citer les noms.

- *Ce n'est d'ailleurs là qu'une simple esquisse*, ajouta modestement Jacques Dourdin, *et je pourrais vous en dire bien plus long...*

Le portrait, tel qu'il est, ne manque pas de charme. Surtout lorsqu'on sait que le plus cher trésor de la Parisienne - son âme - échappe aux entreprises de la statistique.

On trouve trace d'autres enquêtes sur le même thème réalisées à la même époque, en particulier une *Étude du marché de quelques produits de beauté. Enquête menée auprès du public de la région parisienne, spécialement faite pour les Laboratoires Debat*, datée de 1944. D'autre part, Jacques Dourdin a réalisé, en avril-mai 1949, une *Étude du marché de la parfumerie* pour la Commission intersyndicale de la Parfumerie (Bouquerel 1953 : 89-92).

3.4. Les besoins des Français pour l'après-guerre.

Au premier semestre 1944, les Français s'attendaient à une offensive alliée décisive, et, pour la plupart d'entre eux, à la fin de l'occupation allemande. L'OFJD a réalisé, entre le 17 avril et le 9 mai 1944, dans Paris et sa banlieue, une enquête auprès de 2 500 personnes sur leurs intentions d'achat lorsque la paix serait revenue. Les résultats de cette enquête ne furent publiés qu'après la Libération, sous le titre : *40 millions de clients attendent vos marchandises, inventaire systématique des besoins du public français pour l'après-guerre*. "Le mérite en revient aux techniciens de l'Office Central de Répartition des Produits Industriels (O.C.R.P.I.). Au cours de la tâche difficile et parfois cruelle qui leur incombait, d'ajuster aux besoins de l'économie française, le peu dont ils disposaient pour elle, ils ont senti tout l'intérêt que pouvait présenter, pour une renaissance qu'ils sentaient proche, cet inventaire des privations du public. [...] Le moment est venu où les résultats peuvent être tirés du secret des bureaux et portés à la connaissance de tous" (Dourdin 1945 : 17).

Les principaux résultats de cette enquête constituent donc, selon Jacques Dourdin lui-même, un inventaire détaillé des privations auxquelles la majeure partie de la population française a été soumise. Le rapport fait la distinction entre les réponses "spontanées" (c'est-à-dire ouvertes) et les questions "réfléchies" (en l'occurrence, fermées, c'est-à-dire proposant un choix dans une liste de réponses préétablie). La première partie du rapport porte sur les réponses aux questions ouvertes (Dourdin 1945 : 24-48).

À la question (ouverte) "Sur quoi comptez-vous faire porter votre effort d'amélioration immédiat ?", les personnes interrogées répondent l'alimentation (83 %), l'habillement (16 %), le logement (7 %), l'ameublement (3 %), le chauffage (3 %), et l'éclairage (1,5 %). Pour l'alimentation, le taux de réponse passe de 70 % pour les catégories les plus aisées (classe A) à 88 % pour les plus pauvres (classe D). Alors que la quasi-totalité des répondants (95 %)

envisage d'acheter des articles usuels (en particulier textile et chaussures), 19 % déclarent avoir l'intention d'acheter des "articles de luxe", à savoir une automobile (7 %), un poste de radio (2 %), une bicyclette (1,5 %) ou du mobilier (1,5 %).

La question : "Comptez-vous faire dans vos dépenses une place aux distractions ?" recueille 57 % de "oui". Toutefois, ce taux varie de 78 % pour les plus aisés à 24 % pour les plus pauvres. Ces distractions sont les voyages (24 %, mais 55 % pour la classe A et 4 % pour la classe D), les promenades (17 %), les spectacles (15 %), les vacances (5 %) et les activités sportives (4 %).

La seconde partie du rapport, qui donne les réponses aux questions fermées, passe en revue de manière très détaillée les besoins les plus urgents de la population parisienne (*ibid.* : 56-107). La question : "De quelle catégorie d'articles a-t-on besoin ?" recueille les réponses suivantes : articles textiles (96 %), articles ménagers (94 %), articles de cuir (89 %), articles d'ameublement (43 %), articles de sport et de voyage (19 %), mobilier (15 %), articles de toilette (13 %). En ce qui concerne les articles ménagers, sont le plus souvent mentionnés : savon de Marseille (90 %), savon noir (59 %), encaustique (58 %), balais de crin (57 %), savon de toilette (54 %), savon à barbe (46 %), et cirage (42 %) ; les autres articles recueillent moins de 40 %. Parmi les autres besoins évoqués, on mentionne les casseroles (37 %), les assiettes creuses (33 %), les verres (28 %), les assiettes plates (24 %), et les bols (22 %). Enfin, les principaux articles d'ameublement cités sont les rideaux (37 %), les tapis (15 %), et les matelas (10 %).

Une troisième partie aborde "les goûts du public". À la question : "Préférez-vous après guerre trouver immédiatement la qualité, l'élégance ou le très bas prix ?", la réponse majoritaire est "la qualité" (86 %) ; les très bas prix recueillent 16 % des citations, et l'élégance 5 % seulement. Enfin, l'OFJD a posé une curieuse question, dont il n'est pas sûr que les personnes interrogées aient bien compris le sens : "Admettez-vous que la normalisation des articles usuels en réduise les types ?" ; elle a recueilli 39 % de "oui", 34 % de "non", et 27 % de sans opinion. Le taux de "sans opinion", passant de 13 % dans la classe A (la plus aisée) à 45 % dans la classe D (la plus pauvre, et donc la moins instruite), suggère que la notion même de normalisation n'était pas encore assimilée.

Le rapport se termine par la phrase : "Un complément d'information sera fourni sous peu par l'ouvrage en préparation, consacré au reste de la France". Il ne semble pas que ce second rapport sur le même thème ait été publié.

4. Les enquêtes "d'ordre social".

Dans son ouvrage sur *L'étude scientifique des marchés*, René Servoise, après avoir décrit les études de marché de l'OFJD, ajoute : "Une autre activité est le sondage sur des questions d'ordre social dont nous n'avons pas à nous préoccuper ici. Plus d'une centaine d'enquêtes ont déjà été pratiquées par cette maison" (Servoise 1944 : 141). Mais la distinction n'est pas toujours aisée à faire entre les études de marché proprement dites et les enquêtes au contenu plus "social", comme en témoigne l'enquête sur les besoins sociaux des Parisiens.

4.1. Les assurés sociaux de la région parisienne.

Selon la terminologie de l'OFD, les assurés sociaux se rangent dans la "classe C", celle des "Employés" (dépenses annuelles de 10 000 à 42 000 francs, "petite maison modeste, habitation « à bon marché », pas de domestique, pas d'auto, pas de téléphone"). Ce sont surtout les deux enquêtes sur les assurés sociaux qui ont valu à l'OFJD une notoriété certaine, dont certains journaux se sont d'ailleurs fait l'écho. C'est ainsi que *L'Illustration* de juillet 1942 donne la parole au directeur de l'OFJD (Dourdin 1942a : 49) :

À la demande de trois industriels, MM. Fusier, Schueller et Toulouse, Nous avons fait une très longue enquête sur les conditions d'existence matérielles et morales des assurés sociaux de la région parisienne. Cette enquête, menée en septembre et octobre 1941, a été offerte au début de l'année 1942 à M. le maréchal Pétain.

Deux mille cinq cents personnes ont été interrogées. Leurs réponses reflètent la vie de 2.500 foyers, groupant 7.004 personnes, soit une moyenne de 2,8 personnes par foyer. [...]

On a cherché à savoir comment s'établit le bilan financier de l'ensemble des familles d'assurés sociaux. Ce bilan comporte quatre postes :

1. Les ressources ;
2. Les dépenses ;
3. La balance des ressources-dépenses ;
4. Combien, de l'avis des intéressés, faudrait-il avoir, toutes choses étant égales d'ailleurs, pour mieux vivre ?

Les principaux enseignements de cette première enquête sont présentés par Jacques Dourdin dans la suite de l'article (*ibid.* : 49-51 ; voir aussi Sainte-Lagüe 1944 : 161 ; Dorget 1944 : 122-124 ; Hartmann 1945 : 128). L'ensemble des ressources mensuelles des foyers s'élève en moyenne à 1 680,70 francs par foyer, soit 602,30 francs par individu ; 24 % des foyers disposent de moins de 800 francs par mois pour vivre. Le total des dépenses mensuelles est de 1 677 francs par foyer, 598 francs par individu ; la nourriture représente 69 % des dépenses. Les personnes interrogées estiment (en moyenne) que le montant des sommes (supplémentaires) nécessaires pour que les gens vivent mieux s'élève à 924 francs par foyer, 245 francs par individu ; "Soit donc, d'après l'estimation des intéressés, en octobre 1941, à porter le minimum vital par foyer de deux personnes à 2.610 francs par mois". D'autre part, 71 % des répondants se déclarent satisfaits de leur emploi, contre 10 % qui ne le sont pas (19 % ne se prononcent pas) ; 44 % trouvent leur emploi stable, contre 18 % (38 % ne se prononcent pas). En outre, 58 % estiment qu'ils n'ont pas intérêt à mieux travailler, essentiellement parce que le travail est toujours payé le même prix ; les 32 % qui pensent avoir intérêt à mieux travailler déclarent très majoritairement que c'est "pour gagner plus". Enfin, 48 % des répondants estiment qu'ils ne sont pas heureux (contre 43 % qui déclarent l'être).

Dans le numéro de *La Vie Industrielle* du 2 décembre 1942, le chroniqueur qui signe F.T. souligne, à propos de cette étude de marché, l'intérêt que présentent, pour les pouvoirs publics, les enquêtes sociales de cette nature (F.T. 1942, n° 510 : 2) :

D'une façon générale, on peut affirmer que les pouvoirs publics ne disposent pas des éléments d'information susceptibles d'éclairer l'organisation des rapports entre les administrations et la population. Les enquêtes par sondage peuvent à cet égard rendre les services les plus précieux, et c'est ainsi par exemple que la vaste étude réalisée l'année dernière par M. Dourdin sur les conditions de vie des assurés sociaux dans la région parisienne - enquête qui fut présentée au Chef de l'État - permit de recueillir d'innombrables renseignements du plus haut intérêt au point de vue général : comparaison entre l'indice moyen des salaires et des prix ; précisions sur le budget actuel d'une famille ouvrière ; indications concernant le logement, l'utilisation des loisirs, etc.

Pour nous en tenir à un problème d'actualité, citons, extrait de ladite enquête, l'exemple de l'inscription chez les commerçants. En novembre 1941, 86 p. 100 des assurés sociaux (donc des gens ayant des ressources modestes) étaient partisans du système de l'inscription, alors encore à l'état de projet, mais une minorité importante (36 p. 100) souhaitait que pour les foyers disposant de plusieurs cartes l'inscription pût s'effectuer pour les différentes cartes chez différents fournisseurs. Aujourd'hui que l'on envisage d'instituer l'inscription obligatoire chez un fournisseur unique, il serait intéressant de connaître l'opinion du public dont la réaction commandera en grande partie le succès du système.

Une enquête du même type sera réalisée entre le 10 juin et le 5 juillet 1943, auprès de 2 600 foyers (soit 6 729 personnes) dans Paris et sa banlieue. Ses principaux enseignements sont les suivants (Dourdin 1944a : 15-55 ; voir aussi Hartmann 1945 : 129). Les ressources mensuelles s'élèvent à 2.266 frs par foyer, soit 876 frs par individu. Le montant de la majorité des salaires est inférieur à 1 000 francs par mois ; dans un très petit nombre de foyers, on reçoit le salaire d'un travailleur en Allemagne. 745 foyers touchent un sursalaire familial. Le rapport présente l'évolution des dépenses entre 1940 (Statistiques Générales de la France), 1941 (première enquête OFJD), et 1943 (*ibid.* : 27-28) :

	Stat. Gén. Fr. 1940	Dourdin 1941	Dourdin 1943	
Nourriture	62 %	69 %	71 %	1 640 frs
Habillement	13 %	3 %	7 %	164 frs
Logement	10 %	8 %	6 %	132 frs
Éclairage, cuisine	5 %	4 %	4 %	97 frs
Chauffage			3 %	78 frs
Éducation des enfants	-	-	1 %	21 frs
Divers	10 %	16 %	8 %	180 frs
				2 312 frs

Pour 68 % des foyers, leur budget est en équilibre ; pour 7 % il est excédentaire, et pour 25 % il est en déficit. Les ménages qui déclarent être en déficit (650 foyers) évaluent celui-ci en moyenne à 380 frs ; pour vivre, ils entament leur capital (51 %), font appel à l'aide de parents ou d'amis (21 %), ou empruntent (15 %) (*ibid.* : 43-44). 94 % des répondants déclarent manquer d'aliments (1 % disent n'en pas manquer, 5 % ne répondent pas). Les aliments qui manquent le plus sont les matières grasses (58 %), le pain (50 %), la viande (34 %), les pommes de terre (24 %), le sucre (7 %). Pour les personnes qui réussissent à se procurer du ravitaillement en dehors des circuits officiels (26 %), l'essentiel provient de colis

(72 %), du marché noir (13 %), et de leur jardin (10 %). Dourdin relève la "faible place tenue par le marché noir dans le ravitaillement de la population laborieuse" (*ibid.* : 54). Pour les 71 % qui n'ont pas d'autres ressources, les raisons invoquées sont qu'il ne connaissent personne à la campagne (78 %), ou qu'ils n'en ont pas les moyens (26 %).

La conclusion de l'enquête est proposée dans le numéro 825 (29 février 1944) de *La Vie Industrielle* (F.T. 1944 : 1, 3) :

Faisant suite à celle qui avait déjà été conduite en 1941 et dont les résultats avaient été soumis au Maréchal Pétain, cette nouvelle enquête sociale de M. Jacques Dourdin permet à la fois de prendre une vue générale des conditions d'existence de la population parisienne au milieu de l'année 1943, et de mesurer exactement l'évolution intervenue depuis l'armistice. Plus limitée dans son objet que la première, elle a permis une étude plus approfondie des divers points sur lesquels elle a porté spécialement : caractéristiques démographiques, économiques et sociales des foyers visités ; situation financière de ces foyers (ressources, dépenses, équilibre du budget) ; problème du ravitaillement (rationnement, colis, marché noir, ravitaillement collectif).

Au total, en même temps qu'elle éclaire les ressources morales dont dispose notre pays, et notamment la résistance et la stabilité surprenante de la cellule familiale, l'enquête dévoile sous un jour aveuglant la précarité de la situation de l'immense majorité des foyers dont le salaire quotidien - donc le travail - constitue le seul moyen de subsister, dont le budget mensuel moyen ne dépasse guère le prix de deux ou trois repas au "marché noir" et dont les dépenses de nourriture vont sans cesse croissant sans que puisse être écartée pour autant la sous-alimentation. En outre, rapportés aux divers foyers, les résultats de l'étude fournissent de précieux renseignements quant à l'effort qu'il convient d'accomplir à la fois pour aider les personnes seules, dont la situation est particulièrement précaire, et pour protéger les familles nombreuses, dont la dépense est encore loin d'être suffisante.

4.2. *Les conditions d'existence des salariés du COA.*

Cette enquête avait pour objectif de déterminer les conditions matérielles d'existence des collaborateurs du Comité d'organisation de l'industrie et du commerce de l'automobile et du cycle (COA). Elle présente la particularité d'avoir été exécutée en une seule journée, le 21 avril 1943, dans les quatre sites occupés par les services du COA. Quinze enquêteurs ont alors interrogé les 362 collaborateurs présents dans ces locaux. "Pour obtenir une sincérité aussi complète que possible dans les réponses, il a été nécessaire de procéder à une enquête très rapide dont personne ne pouvait prévoir la date, ni soupçonner le but. [...] Chaque enquêteur s'est présenté sous les auspices du Service social du Comité National de Coordination des Mouvements Familiaux, et a questionné chaque personne dans un bureau isolé afin d'augmenter au maximum le coefficient de sincérité dans les renseignements recueillis" (Dourdin 1943 ¹³).

Le salaire mensuel moyen des salariés du COA est de 4 860 francs pour un chef de service, et de 1 720 francs pour un employé. Les dépenses moyennes s'élèvent à 2 981 francs par mois pour la nourriture (60,9 % des ressources), et à 602 francs pour l'habillement (10,2 % des ressources). Les personnes interrogées estiment en moyenne à 1 793 par personne

¹³ Pour la plupart d'entre eux, les rapports de l'OFJD datant de cette époque ne sont pas paginés.

la somme "qu'il faudrait au ménage pour mieux vivre" ; cette somme serait utilisée pour la nourriture (46 %), l'habillement (44 %), pour "vivre normalement" (16 %), pour des distractions (8 %), pour le mobilier (8 %), et pour les économies (6 %).

Les aliments qui font le plus défaut sont le pain (37 %) et le sucre (15 %). Aussi, 49 % ont-ils recours au marché noir, les chefs de service (64 %) plus que les employés (45 %). Les cigarettes exceptées, les principaux achats au marché noir sont essentiellement alimentaires : viande (43 %), beurre (40 %), pain (15 %), sucre (11 %), haricots (11 %), pommes de terre (10 %). Ceux qui n'achètent pas au marché noir disent qu'ils le font par manque de moyens (86 %), ou parce que c'est contraire à leurs principes (2 %).

4.3. L'état d'esprit des jeunes en zone libre ¹⁴.

Cette enquête a été réalisée à la demande du Secrétariat Général à la jeunesse, alors dirigé par Georges Lamirand. Elle s'est déroulée vraisemblablement durant le premier semestre 1942 (Héluwaert sd : 13, note 6), et porte le numéro 227. Les entretiens semblent avoir été effectués uniquement dans huit villes d'une certaine importance ¹⁵, les zones rurales étant apparemment exclues de l'échantillon. Deux sous-populations différentes ont été interrogées : 1 326 jeunes, et 2 629 adultes. En conséquence, le rapport comporte deux parties distinctes.

Les principales caractéristiques de l'échantillon de "jeunes" distinguées dans l'analyse des réponses sont l'âge (12-14 ans : 275 ; 15-18 ans : 653 ; 19-21 ans : 263 ; plus de 21 ans : 132), et la "catégorie", qui se divise en "jeunesse scolaire" (primaire : 150 ; primaire supérieur : 200 ; enseignement technique : 50 ; secondaire : 204 ; supérieur : 105), "jeunesse encadrée" (Compagnons : 93 ; Jeunesse Ouvrière Chrétienne : 120 ; Jeunesse Étudiante Chrétienne : 45 ; Scouts de France : 158), et "non encadrés" (ouvriers : 100 ; apprentis : 101) (Héluwaert sd : 4, notes 1, et 3 à 5).

La partie du rapport statistique sur "l'état d'esprit de la jeunesse" nous apprend que 78 % des jeunes connaissent les mouvements de jeunesse (Dourdin 1942c : Tableaux 1-2), le mouvement le plus connu étant le scoutisme, suivi des associations catholiques (Tableau 4). 58 % des répondants disent faire partie d'un mouvement de jeunesse (Tableaux 19-21), au sein duquel ils souhaitent recevoir une formation morale (69 %), physique (63 %), et professionnelle (36 %) (Tableau 38). Quelques questions d'opinion leurs ont également été posées, sur la Révolution Nationale et sur le relèvement de la France. Les réponses relatives à leur opinion sur la Révolution Nationale ont été éclatées en 56 catégories dans les tableaux 61 et 62, ce qui rend plus difficile leur interprétation ; on peut toutefois relever que 32 % estiment que la Révolution Nationale est quelque chose de "très bien, nécessaire". Aussi, 70 % des jeunes interrogés déclarent désirer "participer à une action politique les unissant activement à la Révolution Nationale" (Tableaux 63-64). Enfin, à la question "les jeunes

¹⁴ Je tiens à remercier Michel Héluwaert, qui m'a signalé l'existence de cette enquête, et m'a transmis une copie des principales pages du rapport.

¹⁵ Clermont-Ferrand, Grenoble, Limoges, Lyon, Marseille, Nice, Saint-Étienne, Toulouse (Héluwaert sd : 4, notes 2 et 8).

croient-ils que la France se relèvera de sa défaite ?", 87 % répondent "oui sans réserve", et 12 % "oui, sous condition" (Tableaux 69-70).

Les principales caractéristiques de l'échantillon d'adultes sont le sexe (1 282 hommes, 1 347 femmes), la "classe sociale" (270 A, 656 B, 1 167 C, 536 D), l'âge (moins de 20 ans : 97 ; 20-29 ans : 364 ; 30-39 ans : 639 ; 40-49 ans : 724 ; 50-59 ans : 426 ; 60 ans et plus : 349), et le nombre d'enfants (aucun : 1 145 ; un : 587 ; deux : 330 ; trois : 426 ; quatre et plus : 124 ; non précisé : 318) (Héluwaert sd : 4, notes 6, et 8 à 10).

La partie du rapport statistique qui traite de "l'opinion des adultes sur l'état d'esprit de la jeunesse" nous apprend que 39 % de ces derniers jugent que cet état d'esprit est "bon" (Dourdin 1942c : Tableaux 1-4) ; mais l'éclatement des réponses en 26 catégories imposerait une analyse plus détaillée (en regroupant certaines catégories). À la question suivante, 81 % des adultes interrogés répondent toutefois que cet état d'esprit pourrait être meilleur, et 8 % qu'il pourrait être pire (Tableaux 5-7). 57 % trouvent que les jeunes ont un état d'esprit "différent de celui d'avant guerre", contre 42 % qui pensent le contraire (Tableaux 19-20). Les avis sont partagés sur une éventuelle obligation de regroupement des jeunes dans une association : 47 % sont pour, 49 % contre (Tableaux 61-63). 62 % jugent que, dans les groupements de jeunesse, on doit insister sur la formation civique et morale, et 29 % sur la seule formation morale (Tableau 92). Enfin, en ce qui concerne l'implication des jeunes dans la vie politique, 31 % des adultes interrogés pensent qu'ils doivent "participer à une action politique les associant activement à la révolution nationale", contre 60 % qui sont d'un avis contraire (Tableau 105). Pourtant, 74 % croient que la jeunesse est patriote, contre 20 % qui pensent qu'elle ne l'est pas (Tableau 126).

4.4. La pratique des sports dans la région parisienne.

Cette enquête a été réalisée pour le Commissariat général à l'Éducation générale et aux sports. Le rapport de cette enquête, conservé aux archives de l'INSEP¹⁶, a été mis au jour par Anne-Marie Waser. Comportant trois volumes non paginés, il est intitulé *Étude de l'état d'esprit de la population parisienne à l'égard de l'éducation physique et des sports*. Le travail de terrain s'est déroulé entre janvier et mai 1941 (Waser 1996 : 41), auprès de 3 530 personnes (*ibid.* : 44). L'échantillon était divisé en sept sous-échantillons, à savoir : 1 000 "parents", 1 000 "adultes" sans enfant à charge, 1 000 "jeunes gens" (dont 100 de 12 à 14 ans et 900 de 15 à plus de 25 ans), 200 professeurs et maîtres, 100 médecins, 200 chefs d'entreprise, et 50 personnalités sportives (présidents de clubs ou de fédérations) ; les quatre derniers sous-échantillons étaient interrogés entant qu'"experts" (*ibid.* : 45).

Anne Waser décrit comme suit le déroulement de l'enquête (*ibid.* : 45-46) :

Les 3 530 personnes ont été interrogées par des enquêteurs soit à leur domicile (« adultes », « parents »), soit au bureau ou à l'école (« experts » et « élèves »). Sept grilles

¹⁶ L'Institut National du Sport et de l'Éducation Physique est devenu en 2009 l'Institut National du Sport, de l'Expertise et de la Performance.

d'entretiens différentes ont été mises au point afin d'adapter le questionnement aux différentes catégories de personnes. [...]

Les "jeunes" et "adultes" sont interrogés sur leur pratique de l'EP et des sports, les modalités de la pratique, les raisons qui les incitent à pratiquer, le coût de leur pratique. Les personnes non pratiquantes sont questionnées sur les raisons qui les conduisent à ne pas faire de sport. Viennent ensuite les questions concernant la professionnalisation et plus particulièrement l'éthique du sport professionnel [...]

Le questionnaire des "parents" est davantage orienté sur les raisons qui poussent certains parents à inciter leurs enfants à pratiquer l'EP ou le sport et sur les motifs qui, au contraire, font que certains parents interdisent ou ne souhaitent pas que leurs enfants se livrent à des exercices physiques ou des sports en dehors de l'EP obligatoire à l'école. De nombreuses questions portent sur les bénéfices physiques ou moraux que les parents prêtent à la pratique sportive.

Après avoir demandé aux chefs d'entreprise quels étaient les sports qu'ils pratiquaient, les questions portent sur les mesures d'incitation à la pratique sportive prises en faveur de leurs employés ou sur les raisons les conduisant à ne pas développer la pratique sportive dans le cadre de leur entreprise.

Les experts (médecins, professeurs et maîtres, présidents de clubs ou de fédérations) sont davantage consultés sur leurs opinions en matière d'enseignement [...] et leur position par rapport à la professionnalisation du sport.

Les principaux enseignements de cette enquête sont les suivants (*ibid.* : 47) :

Chez les « parents » comme chez les « adultes », les sports qui recueillent le plus de suffrages sont le cyclisme (les trajets à vélo réalisés dans un but utilitaire, comme aller à vélo au bureau, sont exclus de la catégorie « cyclisme ») et la natation. Plus de la moitié des déclarations des « adultes » et des « parents » concernent ces deux pratiques. La « marche » vient ensuite avec un taux relativement élevé (7,30 % pour les « adultes » et 7 % pour les « parents »). Puis le taux de pratique chute et les activités ne concernent alors plus que quelques fractions de la population comme pour le football (6,7 % pour les « adultes » et 4 % pour les « parents »), le tennis (3,4 % pour les « adultes » et 8 % pour les « parents »), la boxe, le basket-ball, le ski, etc.

Les sports sont l'apanage des classes les plus élevées de l'espace social : elles pratiquent davantage que les autres classes et ont des pratiques plus diversifiées (Tableau 9). Les « adultes » indiquent dépenser peu d'argent pour leur pratique sportive : 25 % d'entre eux disent ne rien dépenser, 16 % indiquent dépenser entre 10 et 100 francs, 6 % entre 100 et 200 francs et 2 % dépensent entre 200 et 300 francs.

Il faut noter qu'une question sur la pratique des sports avait été posée dans l'enquête de 1941 auprès des assurés sociaux de la région parisienne (Dourdin 1942 : 50). 95 % des personnes interrogées répondaient qu'ils n'en pratiquaient aucun. Les activités sportives citées étaient le voyage à pied et le camping (1,3 %), le cyclisme (0,8 %), puis la chasse et la pêche (0,6 %), et enfin la natation (0,3 %). Rappelons que les assurés sociaux se rangent dans la "classe C" (ouvriers et employés).

5. Les sondages d'opinion.

Les enquêtes sur l'état d'esprit des jeunes et la pratique des sports abordent des thèmes qui, indirectement, touchent à des questions d'opinion (comme l'attitude envers la Révolution

Nationale). Mais dans ses enquêtes réalisées aussi bien pendant l'Occupation qu'après la Libération, Jacques Dourdin s'est délibérément abstenu de réaliser des sondages d'opinion politique *stricto sensu*. Ce n'est qu'incidemment qu'il lui est arrivé de poser dans ses enquêtes des questions proprement politiques. En effet, dans son témoignage adressé en 1957 à la fille de Pierre Laval, Josée de Chambrun, Jacques Dourdin déclare qu'il s'était "fait une règle de ne point entreprendre de travail sur le plan politique", tout en déclarant incidemment que, dans son enquête sociale de septembre-octobre 1941 (*La situation des assurés sociaux en Région parisienne*), il avait ajouté une question sur la popularité du maréchal Pétain (Laval 1957 : 771). Dans ce même témoignage, il avoue également avoir réalisé un sondage express sur la popularité du nouveau gouvernement Laval (*ibid.*).

L'intérêt de Jacques Dourdin pour les enquêtes politiques est donc prouvé, tant par son "sondage" d'octobre-novembre 1940 auprès des prisonniers, que par les initiatives qu'il rapporte dans son témoignage de 1957. Sa réticence déclarée envers "le travail sur le plan politique", qui date d'avant l'Occupation, n'a pu être que renforcée par le peu de confiance que les personnalités susceptibles de commanditer ce type d'enquêtes accordaient à leurs résultats.

Toutefois, même si Jacques Dourdin n'a effectivement pas reçu commande d'enquêtes politiques, rien ne l'empêchait d'insérer, dans ses études de marché ou ses enquêtes sociales, une ou deux questions à contenu politique, soit par simple curiosité personnelle, soit pour disposer d'arguments qu'il aurait présentés à l'appui de propositions d'enquêtes (comme ce fut probablement le cas lors de sa rencontre en 1942 avec Pierre Laval). On ignore si Jacques Dourdin est revenu ultérieurement sur sa réticence à entreprendre des sondages politiques.

5.1. La popularité du Maréchal Pétain.

Selon son témoignage de 1957, la question posée par Jacques Dourdin dans son enquête de septembre-octobre 1941 auprès des assurés sociaux de la région parisienne attribuait au maréchal Pétain une cote de popularité de 25 %. On ignore l'intitulé exact de la question, mais ce score était en contradiction avec la cote de 85 % à 95 % que les services du ministère de l'Information lui attribuaient à la même époque (Du Moulin 1946 : 291). Ces services s'appuyaient sur les données recueillies par les "contrôles techniques". Selon Pierre Laborie (2001 : 48-49) :

De 1940 à 1944, des services, discrètement baptisés "contrôles techniques", recueillent des indices sur l'état d'esprit des Français en violant le secret des correspondances et des conversations privées. [...]

L'activité des contrôles techniques est considérable. Sans obéir, apparemment, à des règles de méthode rigoureusement comparables, elle fait penser à de véritables sondages d'opinion effectués sur des échantillons de dimension stupéfiante, quoique limités au courrier en circulation dans la zone non occupée. Daniel Peschanski évalue à une fourchette de 320 000 à 370 000 le nombre de lettres lues et exploitées en moyenne chaque semaine. [...]

La technique est simple. Les lettres sont prélevées dans les centres de tri, au hasard ou sur instructions. Elles sont ouvertes à la vapeur, inventoriées, répertoriées, exploitées selon des grilles thématiques qui semblent laisser une part à l'improvisation ou à l'imagination des spécialistes locaux, recopiées, par extraits ou en totalité, comptabilisées et classées en fonction

des réactions observées. Celles-ci correspondent à la fois à des interrogations permanentes (le prestige du chef de l'État, l'adhésion à la collaboration...) et à des questions d'actualité. Après quoi le courrier, refermé, est réexpédié vers ses véritables destinataires par le circuit habituel. Des consignes impératives, régulièrement rappelées, indiquent aux préfets, et à ceux de leurs collaborateurs ayant accès à ces synthèses, qu'*en aucun cas* ils ne doivent faire mention de l'origine des renseignements ainsi obtenus.

Les "contrôles techniques" ne portaient donc que sur les courriers reçus en "zone libre", et, compte tenu des contraintes imposées par les forces d'occupation sur les communications interzone, les lettres en provenance de la zone occupée ne devaient représenter qu'une faible part du courrier ainsi analysé. L'opinion recueillie par ces services était donc essentiellement celle des habitants de la "zone libre". Dans cette zone, la population vivait dans des conditions certes difficiles, mais plus supportables que celles que subissaient les populations des régions occupées ; ses sentiments envers Philippe Pétain devaient alors être d'autant plus positifs que le culte de la personne du Maréchal y disposait de moyens considérables. En outre, les milieux aisés étant plus enclins à la correspondance que les milieux populaires, l'échantillon était probablement biaisé en faveur des premiers, dont on peut penser qu'ils étaient globalement moins hostiles que les milieux populaires à la politique conduite par le gouvernement de Vichy. Enfin, les techniques de recueil et d'analyse utilisées n'avaient qu'une ressemblance lointaine avec celles des sondages politiques, en particulier pour l'échantillonnage des lettres, pour le codage des textes interceptés (problème de la cohérence des codeurs), et pour la sélection des extraits reproduits ; la validité de leurs résultats est donc très relative. Par contre, l'enquête de l'OFJD, techniquement plus rigoureuse, a été réalisée en zone occupée, où les services d'information des forces d'occupation, les médias financés ou contrôlés par eux, ainsi que les partis collaborationnistes, développaient une propagande véhémement contre la politique du gouvernement de Vichy (jugée trop réticente à l'égard des exigences allemandes), et contre la personne même du Maréchal. Ces divergences de méthode et de contexte peuvent expliquer, au moins en partie, le contraste entre ces deux estimations. Quoi qu'il en soit, cette enquête de l'OFJD n'eut pas pour effet d'inciter le gouvernement de Vichy à entreprendre des sondages d'opinion politique...

5.2. La popularité du Président Laval.

Il existe au moins un sondage d'opinion politique de l'OFJD qui est attesté : celui qu'il a réalisé au lendemain du retour au pouvoir de Pierre Laval (18 avril 1942). En effet, dans un témoignage adressé à la fille de Pierre Laval, Josée de Chambrun, le 1^{er} décembre 1947, Jacques Dourdin a déclaré (Laval 1947, 771-772) :

J'ai rencontré le Président Laval une fois dans ma vie, à l'Hôtel Matignon. J'étais venu lui porter le résultat d'une enquête faite sur l'état d'esprit de la population parisienne à l'égard du nouveau Gouvernement que le Maréchal Pétain l'avait chargé de former.

J'avais pris l'initiative d'une telle étude bien que m'étant fait une règle de ne point entreprendre de travail sur le plan politique ; il m'avait semblé particulièrement intéressant de faire exception à cette habitude eu égard aux circonstances particulières de l'occupation. [...]

J'ai voulu savoir comment la population parisienne prenait une telle nouvelle et je fis un sondage extrêmement précis et très rapide (il fut effectué dans les trois jours de la nouvelle ascension de M. Laval au pouvoir) sur la réaction des Parisiens.

Cette étude a donné des résultats fort inattendus pour tout le monde, le Président Laval y compris ; en effet, à la question "Croyez-vous que Pierre Laval pourra travailler dans l'intérêt de la France ?" :

- 40 % répondirent oui ;
- 11 % dirent qu'ils l'espéraient, mais qu'ils attendaient des actes ;
- 15 % répondirent non ;
- 24 % déclarèrent n'avoir pas d'opinion sur la question ¹⁷.

Le coefficient d'erreurs dans de telles études est d'environ 2,5 %.

À y bien regarder, Pierre Laval avait 51 % des voix, résultat qui me semblait d'autant plus extraordinaire qu'un an auparavant, à la suite d'une enquête sur les conditions d'existence des assurés sociaux de la région parisienne, j'avais posé le principe de la question de la popularité du Maréchal et je n'avais eu que 25 % des voix, résultat qui fut d'ailleurs soumis au Maréchal Pétain lui-même.

Lorsque je portai le résultat de cette étude au Président Laval, celui-ci la lut avec scepticisme et me déclara franchement : "Je ne me soucie pas d'être populaire. Si je voulais acquérir la popularité, je tournerais le dos à mon devoir vis-à-vis de la France." J'eus même l'impression qu'il puisait une espèce de réconfort dans l'impopularité. [...]

Un détail encore, si Pierre Laval jugea le renseignement que je lui apportait sur sa popularité comme étant d'une valeur toute relative, il attachait par contre un très grand intérêt à l'une des réponses qu'avait données l'enquête à la question : "Connaissez-vous les noms des ministres faisant partie du nouveau Gouvernement ?" À cette question, 88 % de la population avait répondu "non". Il ponctua cette lecture d'un rire sonore que j'entends encore.

Si je n'ai jamais revu le Président Laval, j'eus par contre encore affaire à lui indirectement. Ce fut à l'occasion des efforts que je fis pour améliorer la situation matérielle et morale de mon frère, un des trois sur les cinquante-deux officiers qui, ayant donné leur parole au général Testu, à Brazzaville, de rester fidèle au Maréchal, suivant les stricts principes de la discipline militaire, tint sa parole lorsque le colonel de Larminat arriva le lendemain à Brazzaville. Il paya cette notion apparemment bornée de la discipline militaire de vingt-deux mois de camp de concentration à Lambaréné.

Ce témoignage est corroboré par celui de Georges Hilaire, alors Secrétaire Général à l'Administration du Ministère de l'Intérieur, qui rapporte le dialogue suivant entre Pierre Laval et son Directeur de Cabinet, Jean Jardin (Clermont 1949 : 121) :

- Jacques Dourdin est dans mon bureau, dit-il.
- Connais pas ! dit le Président.
- Mais si ! Monsieur le Président. Dourdin ! l'homme qui a joué les "Institut Gallup" en avril 42 et qui vous a appris que cinquante-deux pour cent de la population parisienne était favorable à votre retour au pouvoir.
- Je ne crois pas à ce genre d'arithmétique, dit le Président.
- Mais vous avez apprécié les résultats de sa seconde consultation, dit Jean Jardin.
- Laquelle ?

¹⁷ Le total des pourcentages cités par Dourdin est de 90 %. Puisque, dans le texte, Dourdin note qu'il y a 51 % de réponses positives, l'erreur ou la faute de frappe ne peut porter que sur les réponses "non" ou les "sans opinion". D'autre part, la marge d'erreur mentionnée dans ce témoignage laisse à penser que la taille de l'échantillon était de l'ordre de 2 500 personnes.

- Dourdin se proposait de vous faire savoir si vos ministres étaient connus du public. Il a recueilli quatre-vingts pour cent de réponses négatives.
- Cette fois, les résultats étaient exacts ! dit le Président conquis. Que veut-il, votre Dourdin ?

Après cette entrevue, Dourdin obtint l'autorisation de se rendre à Lisbonne (entre le 13 octobre et le 9 novembre 1942), accompagné d'un médecin et d'un aviateur. "Trois mois plus tard, tous les officiers qui avaient été internés se voyaient remis en liberté et leur commandement leur était finalement rendu" (Laval 1957 : 773). L'aviateur, René Lefebvre, profita de cette mission pour rejoindre les Forces Françaises Libres...

6. Les enquêtes de l'OFJD après la Libération.

Après la Libération, les activités de l'OFJD se sont apparemment limitées aux seules études de marché, ne serait-ce que parce que l'Institut Français d'Opinion Publique (IFOP) de Jean Stoetzel et le Service de Sondages et Statistiques (SSS) de Max Barioux disposaient alors du monopole de fait des sondages d'opinion politique en France. Avant la création d'ETMAR en 1947 (Riffault 1981 : 243), il est probable que l'OFJD est demeurée, sinon la seule, du moins de très loin la plus importante société d'études de marché française. Comme preuve de la notoriété de l'OFJD après la guerre, on notera que, dans son article critique sur la formulation des questions, Maxime Chastaing ne cite guère que les enquêtes de Jacques Dourdin sur le cinéma (Chastaing 1960 : 1060-1061), la plupart des autres exemples étant empruntée à des questionnaires de personnalité.

Dans l'annexe II, on trouvera une liste non exhaustive des enquêtes réalisées par Jacques Dourdin qui nous ont parues les plus accessibles aux chercheurs. D'autres enquêtes sont mentionnées, sans autres précisions que leur objet (voir par exemple : Dourdin 1944b : 89-90). Il va sans dire qu'une recherche approfondie supposerait que l'on passe en revue le contenu des archives des sociétés industrielles, commerciales, ou de service, qui auraient pu faire appel à l'OFJD. Compte tenu du nombre d'études de marché réalisées chaque année en France pendant la période concernée, une telle recherche ne paraît guère envisageable tant que le contenu de ces archives privées n'aura pas été systématiquement répertorié et numérisé.

Références bibliographiques.

- (Armatte 2003) : Michel Armatte, "Pierre Thionet et l'introduction en France des méthodes de sondage aléatoire", *Journal de la société française de statistique*, 144, 1-2, pp. 227-255.
- (Bouquerel 1953) : F. Bouquerel, "Simples propos sur l'étude des marchés", *Revue de statistique appliquée*, 1-1, pp. 82-95.
- (Chastaing 1960) : Maxime Chastaing, "Le questionneur questionné", *Esprit*, 285-6, pp. 1060-1068.
- (Clermont 1949) : Julien Clermont [pseudonyme de Georges Hilaire], *L'homme qu'il fallait tuer : Pierre Laval*, Paris, Les Actes des Apôtres, Éditions de l'Élan, Charles de Jonquière éditeur, 1949.

- (Dorget 1944) : Christian Dorget, *Les enquêtes par sondage en France*, Thèse pour le Doctorat en Droit, soutenue le 13 mai 1944 à la Faculté de Droit de l'Université de Paris.
- (Dourdin 1942a) : Jacques Dourdin, "Comment savoir ce que pensent les gens ? L'application en France du système des enquêtes par sondages", *L'Illustration*, 100^{ième} année, n° 5184 (18 juillet 1942), 48-51.
- (Dourdin 1942b) : Jacques Dourdin, *Le dépouillement des enquêtes publiques et l'étude statistique des marchés au moyen de la méthode électro-comptable*, Paris, Compagnie Électro-comptable, 1942. Tiré à part, extrait de la revue *Nouvelles électro-comptables*, n° 217 (31 mars 1942).
- (Dourdin 1942c) : Jacques Dourdin, *Enquête sur l'état d'esprit des jeunes en zone libre, spécialement faite pour le Secrétariat Général à la Jeunesse, Service de Propagande*.
- (Dourdin 1943), Jacques Dourdin, *Étude des conditions d'existence des collaborateurs du C.O.A. spécialement faite pour le Comité d'organisation de l'industrie et du commerce de l'automobile et du cycle*, Paris.
- (Dourdin, 1944a), Jacques Dourdin, *Comment vivent vos salariés, étude de la situation matérielle des assurés sociaux de la région parisienne*, Paris, S.P.I.E., 1944.
- (Dourdin 1944b) : Jacques Dourdin, "L'application en France de la méthode des sondages", *Revue économique franco-suisse*, juin 1944, p. 89.
- (Dourdin 1945) : *Quarante millions de clients attendent vos marchandises, inventaire systématique des besoins du public français pour l'après-guerre*, Paris, Société Privée d'Imprimerie et d'Édition. Tome 1. *Région parisienne*.
- (Drouard 1992) : Alain Drouard, *Une inconnue des sciences sociales, la Fondation Alexis Carrel*, Paris, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, 1992.
- (Du Moulin 1946) : Henry Du Moulin de Labarthète, *Le temps des illusions : souvenirs (juillet 1940 - avril 1942)*, Genève, Éditions du Cheval Ailé, 1946.
- (F.T. 1942) : F.T., "Les enquêtes économiques et sociales par la méthode des sondages", *La Vie Industrielle*, n° 500 (18 novembre), pages 1 et 3 ("Principe, technique et valeur de la méthode") ; n° 510 (2 décembre), pages 1 et 2 ("Aperçu des possibilités d'application de la méthode").
- (F.T. 1944) : F.T., "La situation des assurés sociaux dans la région parisienne. Une enquête de Jacques Dourdin", *La Vie Industrielle*, n° 825 (29 février), pages 1 et 3.
- (Guitry 1993) : Sacha Guitry, *Cinquante ans d'occupations*, Paris, Presses de la cité, 1993.
- (Hartmann 1945) : Georges Hartmann, "Les enquêtes par sondage au service de la vie publique", *Revue économique et sociale*, 3-2, pp. 123-130.
- (Héluwaert sd) : Michel Héluwaert, "Jacques Dourdin : 1942. Enquête sur l'état d'esprit des jeunes en zone libre", <m.heluwaert@cegetel.net>.
- (Laborie 2001) : Pierre Laborie, *L'opinion française sous Vichy. Les Français et la crise d'identité nationale, 1936-1944*, 2^{ième} édition augmentée, Paris, Seuil.
- (Laval 1957) : Josée Laval [de Chambrun], *La vie de la France sous l'Occupation, 1940-1944*, Paris, Plon, 1957, tome II.
- (Marco 2006) : Luc Marco, "L'arborescence de l'histoire du marketing", *Market Management*, 2, 4-19.
- (Pradié 2004) : Christian Pradié, "L'irrésistible montée des études de marché dans la presse française (1920-1990)", *Le temps des médias*, 2004/2, 3, pp. 126-137.

- (Riffault 1981) : Hélène Riffault, "L'institut français d'opinion publique", in *Science et théorie de l'opinion publique*, Paris, Retz, 231-246.
- (Sainte-Laguë 1944) : André Sainte-Laguë, "Le sondage des opinions", *La science et la vie*, n° 320, 150-162.
- (Sauvy 1943) : Alfred Sauvy, *Les statistiques et l'organisation professionnelle*, Paris, PUF.
- (Servoise 1943) : René Servoise, *Contribution aux études de marché (Market-Research)*, Thèse pour le Doctorat en Droit, soutenue le 15 décembre 1943 à la Faculté de Droit de l'Université de Paris.
- (Servoise 1944) : René Servoise, *L'étude scientifique des marchés (market-research)*, Paris, PUF.
- (Waser 1996) : Anne-Marie Waser, "Un travail méconnu : l'enquête de Jacques Dourdin réalisée en 1942. Étude de l'état d'esprit de la population parisienne à l'égard de la pratique de l'éducation physique et des sports", *Revue STAPS*, 41, 41-54.

Annexe I (*L'Illustration*, 18 juillet 1942, pp. 48-49)

COMMENT SAVOIR CE QUE PENSENT LES GENS ?

L'APPLICATION EN FRANCE DU SYSTÈME DES ENQUÊTES PAR SONDAGES

Depuis plus de huit ans les journaux de France font de fréquentes allusions aux consultations populaires réalisées aux U.S.A. par l'Institut d'opinion publique, plus connu sous le nom d'Institut Gallup. Si les résultats de celles-ci sont acceptés aisément par tout le monde, bien peu de gens savent sur quels grands principes d'application universelle est basée une telle méthode. Beaucoup de gens ignorent aussi qu'il existe en France un organisme qui fait dans notre pays le même travail. Nous avons demandé à son chef, M. Jacques Dourdin, de bien vouloir nous donner un aperçu de ses méthodes et un exemple d'application de celles-ci. On va donc voir ici comment travaille l'Office Dourdin, au double point de vue économique et social. L'analyse qu'il donne des résultats d'une enquête menée auprès des assurés sociaux de la région parisienne, offerte à M. le maréchal Pétain, montre assez l'instrument de travail précieux que peut être, par ces méthodes, l'étude des réactions du corps social au point de vue commercial, industriel ou psychologique.

L'étude des marchés et celle des réactions politiques et sociales par le système des sondages existe à l'étranger depuis longtemps. Était-il possible de réaliser en France un travail analogue ? Était-il compatible avec les habitudes de nos concitoyens ? Ce que Gallup avait fait aux U. S. A., pouvait-on le tenter ici ?

PRINCIPE

À la base, le problème est le suivant :

Étant donné une masse considérable d'individus, comment déterminer les caractères économiques et sociaux de cette masse pour en connaître les goûts, le pouvoir d'achat, les préjugés, les habitudes, etc. ?

On s'aperçoit d'abord que la connaissance de toutes les individualités est manifestement impossible et ensuite qu'elle est inutile, techniquement parlant. On peut, en effet, découvrir dans cette masse des groupements considérables d'individus qui présentent les mêmes caractères et la décomposer en quelques catégories essentielles et représentatives de l'ensemble. On est donc amené à considérer une sorte de « réduction » de la masse que l'on étudie. D'où ce principe :

À partir du moment où l'on interroge oralement et à domicile un certain nombre de gens et dans la mesure où le petit nombre de gens interrogés est réparti en qualité et en quantité suivant une certaine proportion de l'ensemble, il suffit d'interroger relativement peu de gens pour que le résultat de l'enquête auprès du petit nombre donne le reflet de l'opinion du grand nombre.

On est donc conduit à classer les individus en fonction d'un certain nombre de critères, qui sont *grosso modo* :

La classe : celle-ci est une distinction économique et non éthique. Les quatre classes A. B. C. D. sont fonction des dépenses faites, non des revenus ou de l'éducation ;

Le caractère urbain ou rural du domicile de la personne interrogée. La population urbaine étant elle-même répartie en population : grande, moyenne, petite ville ;

Le sexe, l'âge, la situation de famille, la profession, l'instruction, la race et la religion entrent également en ligne de compte.

Il va sans dire que suivant la nature du problème le choix de ces critères peut être modifié, soit qu'il se simplifie, soit qu'il se complète par l'adjonction d'autres éléments.

Ce travail de classement ayant donné une réduction de la réalité du marché étudié, réduction qui en conserve donc la physionomie, on retrouvera la réalité en extrapolant les réponses faites au cours de l'enquête.

Tout revient en somme à deux problèmes :

1° Un problème *qualitatif*, qui est de choisir convenablement la catégorie de départ ;

2° Un problème *quantitatif*, qui consiste à déterminer le nombre d'individus qu'il faut toucher pour obtenir une réduction fidèle.

J'ai trouvé expérimentalement la solution de ces problèmes. C'est ainsi que des essais successifs m'ont permis de déterminer qu'en interrogeant 2.500 personnes dans Paris on arrivait à des résultats dont l'extrapolation comportait une erreur maximum de 4 %.

APPLICATION DE LA MÉTHODE

Le travail est divisé en plusieurs phases :

1° Établissement du questionnaire ;

2° Réalisation de la « cross section » ;

3° Enquête proprement dite ;

4° Plan de dépouillement ;

5° Dépouillement de l'enquête ;

6° Confection des tableaux statistiques et graphiques découlant de la tabulation des résultats ;

7° Rapport sur les résultats.

1° ÉTABLISSEMENT DU QUESTIONNAIRE

Le questionnaire est essentiellement la mise en forme interrogative des points que l'on veut connaître.

Pour le réaliser il faut beaucoup d'expérience, d'objectivité et de prudence.

Le questionnaire, c'est l'« espéranto » de ces deux personnes très différentes que sont l'enquêteur et l'enquêté — leur langue commune. Il importe donc que les questions soient formulées d'une manière telle qu'elles ne puissent laisser place ni à une suggestion, ni à un malentendu, ni à une erreur d'interprétation. L'essai doit porter sur plusieurs centaines de personnes au moins.

Même les questions les plus anodines en apparence peuvent être des sources d'erreurs. Ayant fait avant guerre une enquête sur la radio, nous avons constaté qu'à la question « Quel poste entendez-vous ? » les gens répondaient « le Vatican », « New York » ou « Honolulu »... mais que si l'on demandait aux mêmes gens « Quel poste écoutez-vous ? » ils répondaient le plus simplement du monde « le Poste parisien » ou « Radio-Paris ».

« Entendez-vous » correspondait dans leur esprit aux possibilités réelles ou supposées de leur poste alors que la question « Écoutez-vous » donnait leurs habitudes.

2° RÉALISATION DE LA « CROSS SECTION »

Parallèlement à la rédaction du questionnaire se fait l'établissement de la « cross section », c'est-à-dire le plan de représentation proportionnelle. On détermine le nombre de gens à interroger, leurs caractéristiques, etc. Le nombre de gens à interroger est en raison inverse du pourcentage d'erreurs que l'on veut admettre au départ. Si, en effet, certaines questions requièrent une précision maximum, pour d'autres on peut se contenter d'indications et l'on peut, alors, tolérer un pourcentage d'erreurs plus élevé.

Questionnaire et « cross section » établis, on passe à l'enquête proprement dite.

3° ENQUÊTE PROPUREMENT DITE

Munis du questionnaire appris par cœur, les enquêteurs se mettent en campagne. Leur travail est difficile ; il demande des qualités d'objectivité, de patience et de précision. La valeur de l'enquête est fonction de la valeur des enquêteurs. Aussi n'a-t-on recours qu'à des spécialistes dont c'est l'unique métier. Il importe que ces enquêteurs soient convenablement encadrés et que leur travail soit soumis à un contrôle minutieux.

Bien des gens pensent que les Français se soumettent de mauvaise grâce à un questionnaire. L'expérience (une expérience faite déjà de plus de 300.000 interviews réalisés) démontre au contraire qu'il est infiniment plus aisé de rentrer chez les gens que d'en prendre congé !

4° PLAN DE DÉPOUILLEMENT

Le service de dépouillement procède à un dépouillement rapide « à la main », qui permet :

a) de voir dans quelle mesure les facteurs secondaires (sexe, âge, nombre d'enfants, etc.) influent sur la nature des réponses ;

b) de classer les réponses à chaque question posée et d'en voir la variété.

En fonction de ces éléments on peut rédiger le plan de dépouillement.

Pour cela on reprend le questionnaire point par point et l'on détermine en fonction de quels facteurs (classe toujours ; sexe, âge, etc., chaque fois que c'est nécessaire) chaque question sera analysée. Le document ainsi obtenu s'appelle « maquette ».

Le classement des réponses dont il est question plus haut permettra de rédiger le « code ».

5° DÉPOUILLEMENT DE L'ENQUÊTE

Le service de dépouillement donnera les résultats de l'enquête au moyen des quatre opérations suivantes :

a) codification, manuelle ;

b) perforation, électromécanique ;

c) tri, par machine électro-comptable ;

d) calcul des pourcentages.

La codification permet de passer du questionnaire à la carte perforée au moyen d'un code, qui traduit chaque fait ou opinion enregistrée par les enquêteurs.

À chaque questionnaire correspond donc un document chiffré qui est perforé sur carte électro-comptable spéciale : c'est la perforation.

L'ensemble des cartes sera ensuite trié, ce qui constitue, avec le calcul, l'essentiel du dépouillement.

Pour chaque enquête est établie une maquette de dépouillement qui permettra de remettre sous forme d'états tabulés l'analyse des faits enregistrés. L'opératrice n'a qu'à suivre l'ordre des opérations telles qu'elles sont décrites sur son « journal de tri », c'est-à-dire : compter et classer ses cartes à la machine trieuse, en vérifiant chaque résultat par les méthodes habituelles en électro-comptabilité, et enregistrer sur états spéciaux les résultats.

Ces états sont remis au service « Calcul » qui vérifie d'abord tous les totaux de chaque opération, puis calcule au moyen de machines électriques les pourcentages de chaque résultat par rapport à l'ensemble ou la catégorie, suivant les règles établies une fois pour toutes.

Les calculs terminés, on se trouve en possession des tableaux statistiques qui constituent à proprement parler l'enquête.

6° CONFECTION DES TABLEAUX STATISTIQUES ET GRAPHIQUES

Les tableaux comportent :

- le nombre de questionnaires analysés ;
- le nombre des réponses simples, doubles ou triples ;
- l'énoncé desdites réponses ;
- le total par catégorie des personnes qui ont fait telle ou telle réponse ;
- le pourcentage desdites réponses soit par rapport à l'ensemble, soit par rapport à la catégorie ;
- le total général des pourcentages.

Les tableaux sont dégrossis en chiffres approchés qui permettent à la fois l'établissement des graphiques et du rapport.

Le service graphique étudie la représentation la plus commode des résultats qui lui sont remis et colorie les graphiques qui seront ajoutés aux statistiques.

7° RAPPORT SUR LES RÉSULTATS

Le service « Rapport » a pour rôle d'étudier les tableaux statistiques et les graphiques, d'en faire une synthèse et d'en dégager l'esprit. Il lui revient aussi de vérifier une dernière fois l'exactitude des résultats. C'est, en quelque sorte, le couronnement du travail.

Muni de ces éléments, il est à même de préciser la position de tel ou tel produit sur le marché ou d'apporter des indications susceptibles de servir de base à une politique sociale nouvelle.

VALEUR DES RÉSULTATS OBTENUS

L'intérêt des enquêtes par sondages réside dans la possibilité d'extrapolation. Cela implique donc à tout moment la nécessité d'une comparaison entre les résultats donnés par le sondage et celui que donnerait une consultation totale. Si celle-ci n'est pas toujours possible, nombreux sont les cas où l'on pourra néanmoins, à l'aide des documents, procéder à des vérifications. C'est ainsi que, récemment, on a pu comparer les résultats d'une enquête sur 2.500 personnes dans Paris, sur quatre points précis, avec le dépouillement statistique des documents relatifs à 1.200.000 abonnés. La marge d'erreur totale en pourcentage a oscillé entre 0,9 et 4 %.

C'est donc dire que l'on a pu induire de 2.500 à 1.200.000.

Quels sont les domaines d'application d'une telle méthode ? Ils sont infinis.

Par ce moyen l'industriel peut connaître les réactions du public à l'égard d'un produit. Le commerçant est à même de déterminer d'une manière précise la place qu'il occupe sur le marché par rapport à ses concurrents ; ou bien encore de connaître les goûts, habitudes et préjugés de ses clients.

De même quiconque y est intéressé pourra mesurer avec précision la valeur et la résonance des thèmes de publicité ou de propagande.

Enfin, le sociologue comme l'homme d'État seront à même de connaître les grands courants psychologiques ainsi que la situation matérielle des masses, objets de leurs soucis.

JACQUES DOURDIN

Annexe II

Principales enquêtes de Jacques Dourdin identifiées.

- 1938-1939 ? : Enquêtes sur la presse en région parisienne (Servoise 1943 : 146-148, 172 ; Dorget 1944 : 88-89).
- 1938-1939 : Enquête sur la publicité radiophonique et l'audience des radios privées (Dourdin 1942 : 48 ; Servoise 1943 : 145-146 ; Dorget 1944 : 87 ; Sainte-Laguë 1944 : 160).
- 1940 : *Résultat d'une enquête sur l'état d'esprit des prisonniers blessés de l'hôpital d'Enghien (Belgique)* (AN : 72AJ/584, dossier 565).
- 1941 (avril) : *Étude des conditions d'existence des collaborateurs du C.O.A. spécialement faite pour le Comité d'organisation de l'industrie et du commerce de l'automobile et du cycle.*
- 1941 ? : Enquête sur le marché du savon en région parisienne (*La Vie Industrielle*, n° 500 (18 novembre 1942) : 3 ; Servoise 1943 : 174 ; Dorget 1944 : 65, 78, 119-122 ; Sainte-Laguë 1944 : 161).
- 1941 (octobre) : Marché de la presse parisienne à Paris et banlieue (Servoise 1943 : 146-148) + autre enquête sur la presse (*ibid.* : 148).
- 1941 (septembre-octobre) : *La situation des assurés sociaux en Région parisienne.* (*L'Illustration*, juillet 1942 ; *La Vie Industrielle*, n° 510 (2 décembre 1942) : 2 ; [Dorget 1944 : 74-75, 122-124 ; Sainte-Laguë 1944 : 161).
- 1941-1942 ? : Enquête sur l'électricité pour la CPDE (*La Vie Industrielle*, n° 500 (18 novembre 1942) : 3 ; Servoise 1943 : 172-173 ; Dorget 1944 : 56-57, 59-60, 64 ; Sainte-Laguë 1944 : 156 fig 2, 161).
- 1942 : *Étude de l'état d'esprit de la population parisienne à l'égard de la pratique de l'éducation physique et des sports* (Archives de l'INSEP ; Anne-Marie Waser, "Un travail méconnu : l'enquête de Jacques Dourdin réalisée en 1942. Étude de l'état d'esprit de la population parisienne à l'égard de la pratique de l'éducation physique et des sports", *Revue STAPS*, 41, 41-54).
- 1942 ? : *Enquête sur l'état d'esprit des jeunes en zone libre, spécialement faite pour le Secrétariat Général à la jeunesse, Service de propagande.* Enquête n° 227 (Héluwaert et al. , *Jeunesse et sport, 1936-1986*, 2010 : 56).
- 1942 ? : Marché des parfums (Servoise 1943 : 132-133 ; Pierre Malo dans *Le Matin* du 3 mars 1943).
- 1943 : Marché du rouge à lèvres (Sainte-Laguë 1944 : 159-160 Fig 16 à 19, 161).
- 1943 : *Étude des conditions d'existence des collaborateurs du C.O.A. spécialement faite pour le Comité d'organisation de l'industrie et du commerce de l'automobile et du cycle*, Paris. Enquête n° 256 (BN : [2007-154089]).
- 1943 (juillet) : *La situation des assurés sociaux en Région parisienne* (*La Vie Industrielle*, n° 825 (29 février 1944) : 1-2).
- 1944 : *Étude du marché de quelques produits de beauté. Enquête menée auprès du public de la région parisienne, spécialement faite pour les Laboratoires Debat*, Office Dourdin, 1944.
- 1944 : *Comment vivent vos salariés : étude de la situation matérielle des assurés sociaux de la région parisienne*, Paris, S.P.I.E (BN : [4-R-5644] ; [S^{te} Geneviève : [4L SUP1671] ; (BDIC : [Q4987 Magasins B] ; (Cujas : [M/17245], CEDIAS Musée social ; Sciences Po. Paris ; Dauphine ; BU Poitiers).
- 1944 : *Étude du marché de quelques produits de beauté. Enquête menée auprès du public de la région parisienne, spécialement faite pour les Laboratoires Debat.*

- 1944 (17-27 janvier) : *Étude de l'opinion publique à l'égard de la Croix-Rouge française* 1944 (Jean-Pierre Le Crom, "La Croix-rouge française pendant la seconde guerre mondiale. La neutralité en question", *Vingtième siècle*, 2009/1, 149-162 : 153, note 4).
- 1945 : *40 millions de clients attendent vos marchandises, inventaire systématique des besoins du public français pour l'après-guerre*, Paris, Société Privée d'Imprimerie et d'Édition. Tome 1. *Région parisienne* (BN : [4-V-14991(1)] ; BDIC : [Q5157(1) Magasins B] ; Cujas : [M17276,1] ; CNAM ; BU Sorbonne).
- 1947 : *Rayonne et fibranne. Présent et avenir des textiles artificiels*, Paris, 1947 (92 pages) (Robert Lengelé, *L'étude rationnelle du marché*, Nouvelle édition, Paris, Delmas, 1948 : bibliographie).
- 1949 : *Étude du marché de la parfumerie*. Réalisée pour la Commission Intersyndicale de la Parfumerie, Paris, Office Dourdin, 1949. "Imprimé spécialement pour M. Menessier-Nodier" (Bouquerel 1953 : 89-92).
- 1949 : *Étude du marché des emballages en carton ondulé*, Paris 1949.
- 1950 : *Étude du marché des articles de laine*, Paris, Comité central de la laine (Bibliothèque municipale de Lyon, Part-Dieu - Silo moderne : 1920-2009, en rayon : [TL 31280] ; CNAM : [4-LEJ-3] ; BU Dijon).
- 1950 : *Étude du marché des savons*. Paris, 1950 (Marseille, Chambre de commerce).
- 1951 : *Le marché du poisson*, texte et présentation de Jacques Saint-Germain, Président d'Études et Conjoncture (Ste Geneviève : [F 8° SUP 9808] : BN : [8-V-61346] ; IFREMER Nantes).
- 1953 ? : "Une enquête de l'Institut Dourdin a récemment établi que 31 % seulement des détaillants en alimentation possèdent un réfrigérateur et 27 % une glacière" (Jean Romieu, "Éléments d'une politique commerciale en France", *Revue économique*, 5, 3, 389-404 : 402-403).
- 1954 : Jacques Saint Germain, *Les Français savent-ils se servir du chèque bancaire ?*, Paris, Institut Dourdin, 1954 (BN : [8-V PIECE-29745]).
- 1954 : [Claude Degand], *Étude de marché du cinéma français réalisée par l'Institut Dourdin*, Paris, Centre National de la Cinématographie, 1954 (BN : [4-FW-248] [4-V-19293(1954)]).
- 1954 : *Étude du marché des plants de pommes de terre*, Institut Dourdin, 1954 (INRA Montpellier).
- 1955 : Enquête pour le Cetelem. (Sabine Effosse, 2014, *Le crédit à la consommation en France*, (BNF : [2014-16087]).
- 1956 (mai) : Enquête sur la possibilité de lancer des Gauloises Disque Bleu et des Gitanes à bout filtre (Éric Godeau, *Le tabac en France de 1940 à nos jours : histoire d'un marché*, Paris, PUPS, 2008 : 161).
- 1957 : Jacques Saint Germain, *L'Épargne en France. Ce que l'opinion publique en pense, ce que la population en fait*, Enquête de l'Institut Dourdin pour l'Association Professionnelle des Banques (Ste Geneviève : [BR 115231] ; BN : [8-V PIECE-30716]).
- 1957 : Jacques Saint Germain, *Sortir la construction de l'impasse* (Ste Geneviève : [BR 114171]).
- 1958 : [Claude Degand], *Étude de marché du cinéma français réalisée par l'Institut Dourdin*, Paris, Centre National de la Cinématographie, 1958. (BNF : [8-V PIECE-12731] [4-V PIECE-12709], [4-V-19293(1958-1)] et [4-V-19293(1958-2)] ; Richelieu Arts du spectacle : [4-RSUPP-5220] et [4-RSUPP-5221]).
- 1958 : *Étude sur le logement* réalisée à Sarcelles par l'Institut Dourdin, pour le compte du magazine "Elle" (juillet 1958, 52 p.) (AN : AT 289 Répertoire. 19770784/10).

Annexe III

Le "sondage" du lieutenant Dourdin.

Le document suivant présente les résultats de ce qui est probablement le premier sondage d'opinion réalisé en France après l'arrêt des activités de l'IFOP et du CEOP en 1939. Il s'agit du tirage ronéoté d'un texte dactylographié sur stencil. Cet exemplaire provient des papiers du colonel Schiffer, qui fut directeur de la propagande générale dans les services de l'information du gouvernement de Vichy, entre septembre 1940 et juin 1941.

Cet exemplaire a été déposé aux Archives Nationales, sous la cote 72AJ/584 (dossier 565).

À part le remplacement, dans les pourcentages, de "I" par "1", le texte ci-dessous respecte autant que possible la mise en page de l'original.

Seules ont été corrigées quelques fautes de frappe manifestes :

- Page 2, lignes 14, 18, 21 : "leur métier" au lieu de : "leurs métiers".
- Page 2, ligne 30 : "a" au lieu de : "à".
- Page 3, ligne 22 : "dot" au lieu de : "dote".
- Page 3, ligne 29 : "national" au lieu de : "nationale".
- Page 3, ligne 36 : "envisagent" au lieu de : "envisage".
- Page 4, ligne 2 : "interrogé" au lieu de : "intérogé".
- Page 4, ligne 20 : "chances" au lieu de : "chacun".
- Page 4, ligne 30 : "privilège qui" au lieu de : "privilège".
- Page 5, ligne 18 : "économique" au lieu de : "politique".
- Page 6, ligne 3 : "dans l'espace et de la" au lieu de : "dans l'espace de la".
- Page 6, ligne 4 : "cristalliserait" au lieu de : "de cirstalliserait".

Résultat d'une enquête sur l'état d'esprit
des prisonniers blessés de l'hôpital d'Enghien (Belgique)

27 Octobre - 3 Novembre 1940.

I. BUT de l'ENQUETE :

La plupart des prisonniers blessés de l'Hôpital d'Enghien réunissant les conditions nécessaires pour être réformés, il a paru intéressant de chercher à déterminer dans quel état d'esprit ils rentraient en France.

II. METHODE EMPLOYEE :

Celle pratiquée par "L'INSTITUTE OF PUBLIC OPINION" du Docteur Gallup.

III. CATEGORIES DE PRISONNIERS INTERROGES :

I - la totalité des officiers (23) se répartissant en :

active 25%
réserve 75%

2 - la totalité des médecins traitant (14)

3 - 20% de l'ensemble des sous-officiers et hommes en traitement
(66)

IV. VALEUR RELATIVE de L'ENQUETE :

Ces différentes catégories de prisonniers ayant été traités dans une ou plusieurs des villes suivantes : Liège, Anvers, Bruxelles, Gand, Baudour, Tournay, et Enghien, on peut à ce titre estimer que l'enquête donne l'opinion de l'ensemble des prisonniers blessés en Belgique.

V. RESERVE A FAIRE :

Le Médecin-Chef de l'Hôpital nous ayant averti au moment du départ du train sanitaire que nous n'étions autorisés à emporter sur nous aucun papier écrit, j'ai dû me contenter de noter la plus grande partie des résultats obtenus au lieu d'emmenner avec moi l'enquête elle-même. Il en résulte que les réponses à certaines questions sont incomplètes.

VI. QUESTIONS POSEES :

1° - Que comptez-vous faire à votre retour en France ?

2° - à votre avis, du Gouvernement du Maréchal Pétain ou de celui du Général de Gaulle, lequel a le plus d'avenir ?

3° - que pensez-vous de M. LAVAL, que savez-vous de lui ?

.../

- 4° - de toutes les réformes faites par le Gouvernement du Maréchal, quelles sont à votre avis celles qui sont les plus opportunes ?
- 5° - qui, à votre avis l'emportera de l'Angleterre ou de l'Allemagne ?
- 6° - comment estimez-vous avoir été traités depuis que vous avez été faits prisonniers ?
- 7° - comment envisagez-vous l'avenir de la France si l'Angleterre gagne. Comment envisagez-vous l'avenir de la France si l'Allemagne gagne ?

VII. REPONSES FAITES :

I° - Que comptez-vous faire à votre retour en France ?

A - réponse des officiers :

60% disent vouloir reprendre leur métier
20% " " essayer de le reprendre
20% " " changer de métier.

B - réponse des sous-officiers et des hommes :

70% disent vouloir reprendre leur métier
30% n'en savent rien ou veulent se reposer.

A noter que 70% des hommes et des sous-officiers manifestent l'intention de reprendre leurs métiers, 35 % d'entre eux estiment qu'ils auront des difficultés; celles-ci tiennent soit aux conditions actuelles (exemple : le boucher "dans mon pays il n'y a plus que 15 jours de viande à abattre" - le lainier : "la clientèle à l'achat et à la vente était 70% anglaise. Il va falloir recréer le courant qui existait avec l'Allemagne il y a 10 ans"), soit aux conséquences de la guerre (le brasseur "mon usine est détruite mais je la reconstruirai").

2° - A votre avis lequel du gouvernement du Maréchal Pétain ou de celui du Général de Gaulle a le plus d'avenir ?

A - réponse des officiers et médecins :

70% sont favorables au Gouvernement du Maréchal Pétain
15% " " " du Général de Gaulle
15% n'en savent rien.

B - réponse des sous-officiers et des hommes :

60% pour le Gouvernement du Maréchal Pétain
10% " " du Général de Gaulle
30% n'en savent rien.

.... /

3° - Que pensez-vous de M. Laval, que savez-vous de lui ?

A - réponse des officiers :

70% favorables,
18% défavorables,
12% n'en savent rien ou ne font pas de politique

B - réponse des sous-officiers et des hommes :

35% favorables
25% défavorables,
20% n'en savent rien et ne font pas de politique

C - réponse des hommes :

30% favorables
30% défavorables,
40% n'en savent rien et ne font pas de politique

Les principales raisons données par ceux qui émettent une opinion favorable à M. Laval sont formulées de la manière suivante : "L'homme qui dès 1935 a vu clair." "Celui qui aurait voulu nous rapprocher de l'Allemagne et de l'Italie". Viennent ensuite des appréciations "c'est un fin diplomate" - "c'est un auvergnat" etc....

Les motifs invoqués par ceux qui déclarent ne pas aimer M.Laval et n'avoir aucune confiance en lui sont de deux sortes : "Il nous a mis les IO%" - "Il a donné une grosse dot à sa fille". Les variations sur ces deux thèmes sont infinies.

4° - De toutes les réformes faites par le Gouvernement du Maréchal Pétain, quelles sont celles qui sont le plus opportunes ?

a - réponse des officiers :

Pour répondre à cette question, les officiers se placent à trois points de vue :

a) 46% se placent au point de vue national,

sur ces 46% :
17% approuvent le statut des juifs,
17% la dissolution de la maçonnerie
17% l'expulsion des étrangers.

b) le point de vue familial est envisagé par 42%.

On mentionne le plus fréquemment "la femme au Foyer".

c) 42% envisagent le point de vue du travail.

On parle le plus couramment des corporations

.... /

Il ressort d'ailleurs de ces interviews que l'ensemble des officiers et médecins interrogés ignorent tout de la nature des corporations. L'ancienneté du mot "corporation" semble le rendre populaire.

B - point de vue des hommes :

Les hommes et les sous-officiers se placent d'abord au point de vue des réformes relatives au travail. Ils envisagent ensuite le point de vue familial et ce n'est qu'en dernier lieu que le point de vue politique retient leur attention.

5° - Qui à votre avis l'emportera de l'Angleterre ou de l'Allemagne ?

A - réponse des officiers :

55% des Officiers et Médecins croient à une victoire de l'Angleterre
15% à une victoire de l'Allemagne
10% estiment les chances égales
10% n'ont pas d'opinion.

A noter que même lorsqu'ils envisagent la victoire de l'Angleterre ou celle de l'Allemagne, les officiers, sous-officiers, ou hommes ne donnent que 75% de chances à chacun de ces deux pays.

6° - Comment estimez-vous avoir été traités depuis que vous avez été faits prisonniers ?

A - réponse des officiers :

70% correctement
20% bien
5% très bien
5% pas d'opinion.

A noter que le pas d'opinion correspond à la réponse de ceux des médecins qui estimant n'être pas prisonniers voulaient avoir le droit d'habiter complètement en ville. Ce privilège qui leur avait été concédé au début leur fut retiré par la suite.

B - réponse des sous-officiers et hommes,

20% correctement,
60% bien,
20% très bien.

A noter que chez les hommes la réponse obtenue fréquemment a été "bien par les Allemands, mal par les infirmiers français". Ceci semble tenir au fait que la plupart des infirmiers français employés dans les hôpitaux de Belgique étaient essentiellement ce que leurs camarades professionnels appelaient des

.../

"ramassis de camp" c'est-à-dire des soldats qui s'étaient faits admettre dans un hôpital sans autre qualification que leur désir de ne pas aller en Allemagne.

7° - Comment envisagez-vous l'avenir de la France si l'Angleterre gagne ? Si l'Allemagne gagne ?

Il n'y a à cette question que la réponse des officiers : la réponse des sous-officiers et des hommes n'ayant pu être dépouillée avant le 14 novembre date du départ du train sanitaire.

Réponse des officiers :

A - si l'Angleterre gagne : les officiers et médecins se répartissent en :

80% d'optimistes et 20% de pessimistes au point de vue politique,
30% d'optimistes et 70% de pessimistes au point de vue moral,
51% d'optimistes et 49% de pessimistes au point de vue économique.

Du point de vue politique les raisons d'optimisme en cas de victoire de l'Angleterre tiennent principalement au fait que la France ne subirait pas d'amputation territoriale. Ceux qui envisagent d'une manière pessimiste la victoire anglaise déclarent : "ce sera comme avant, on sera à la remorque de l'Angleterre".

Du point de vue moral les optimistes disent "on évitera le régime de la "dictature", de "la gestapo" et des "nazis". Les pessimistes eux déclarent on aura "le retour des juifs et des francs-maçons" - "on reviendra au régime d'impuissance et de désordre".

Du point de vue économique les opinions se partagent : optimistes et pessimistes sont en nombre sensiblement égal. On est surtout frappé de l'ignorance dont font preuve officiers d'active, officiers de réserve et médecins à l'égard de l'Economie.

B - si l'Allemagne gagne :

Les officiers se répartissent en : 30% d'optimistes et 70% de pessimistes au point de vue politique, 65% d'optimistes et 35% de pessimistes au point de vue moral.

Du point de vue politique les officiers croient que l'Allemagne s'en tenant à la parole du Chancelier Hitler ne fera pas subir d'amputation à la France (sauf le retour des anciennes colonies allemandes). Les pessimistes eux voient la perte de l'Alsace-Lorraine et une partie des Colonies Françaises.

.... /

Du point de vue moral les optimistes voient dans la victoire de l'Allemagne la consécration des méthodes sociales et de celles d'autorité dans l'espace et de la prévision dans le temps. Le tout se cristalliserait assez bien dans une phrase de l'un des officiers : "Une France peut être aussi petite que celle de Louis XIV, mais aussi grande si nous le voulons."

Les pessimistes eux voient l'avenir sous l'angle de la déchristianisation, de la mainmise de l'Etat sur l'enfance, etc...

Fait à l'Hôpital d'Enghien du
26 octobre au 3 novembre 1940,
par le Lieutenant Jacques DOURDIN, du 16°R.T.S.
2ème bataillon, 7ème Compagnie (Officier de réserve)

prisonnier du 11 juin 1940 au 14 novembre 1940